

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 15 janvier 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Nancy Lacombe  
Jean Préville

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Huit personnes assistent à la séance.

Le maire Réjane T. Salvail souhaite une bonne année aux membres du conseil et aux citoyens. Elle profite également de l'occasion pour offrir des condoléances aux familles de Messieurs Wellie Beauchemin, Guy Blais, Bertrand Cardin et Gaston Leblanc, décédés dernièrement.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-01-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec la modification au point 9) Délégation à la place de « Formation ».

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-01-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2006 tel que présenté.

03-01-07

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 11 décembre 2006 tel que présenté.

04-01-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du budget du 11 décembre 2006 tel que présenté.

05-01-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 18 décembre 2006 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

06-01-07

**-Canards Illimités de Sorel-Tracy : invitation au 21<sup>e</sup> souper annuel et programme de reproduction donateur 2007.** Considérant l'invitation au 21<sup>e</sup> souper annuel de Canards Illimités et la demande de participation financière au programme de reproduction donateur 2007; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet de couple au coût de 85\$ pour le souper annuel, et de participer également au programme de reproduction donateur 2007 pour un montant de 300\$. Il est également résolu de rencontrer le président Monsieur Jacques Mainguy afin de connaître les montants distribués dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

07-01-07

**-Fédération québécoise de la Faune : renouvellement d'affiliation.** Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre affiliation en 2007 auprès de la Fédération québécoise de la Faune au montant de 100\$.

08-01-07

**-Azimut Diffusion: renouvellement de partenariat.**

Considérant la demande de subvention de Azimut Diffusion pour la production d'événements culturels; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre partenariat au même montant qu'en 2006 soit 1300\$, conditionnellement à l'obtention d'un écrit de leur part qu'Azimut Diffusion ne fera pas partie du plan d'intégration « loisirs » pour les municipalités environnantes à Sorel-Tracy.

09-01-07

**-CJSO 101,7 FM : demande d'investissement afin de faire part des différents communiqués en 2006.** Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre contribution annuelle au coût de 1200\$ plus taxes incluant une commandite de l'émission « Images Sonores » durant 24 semaines au lieu de 20 semaines, ainsi que la possibilité pour la municipalité de faire publier certains communiqués.

10-01-07

**-Office du Tourisme de la région de Sorel-Tracy : achat de publicités regroupées pour le Guide touristique de la région de Sorel-Tracy édition 2007.** Considérant que la majorité des commerçants de la municipalité possèdent des publicités à l'intérieur du guide; Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre de publicité.

11-01-07

**-Comité Zip du lac Saint-Pierre : demande d'appui pour que les eaux usées de la ville de Montréal parviennent au lac Saint-Pierre nettoyées.** Considérant que le comité Zip du lac Saint-Pierre demande à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel un appui pour que les eaux usées de la ville de Montréal parviennent au lac Saint-Pierre nettoyées; considérant que le comité Zip demande aux municipalités de transmettre la lettre préparée à cet effet au maire de la ville de Montréal; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil transmette au maire de Montréal, Monsieur Gérald Tremblay, une lettre concernant les eaux usées générées par la ville de Montréal.

12-01-07

**-Me Mario Paul-Hus; offre de services de consultation juridique 2007.** Considérant l'offre de renouvellement de l'entente de services juridiques avec Me Mario Paul-Hus du bureau Fasken Martineau; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre entente pour l'année 2007 avec notre avocat, Me Mario Paul-Hus.

13-01-07

**-Fédération canadienne des municipalités : adhésion 2007.** Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre d'adhésion.

14-01-07 Le conseiller Alain Côté se retire de la table du conseil à 20h15.

**-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-Sorel : demande de commandite.** Considérant que l'association des chasseurs et pêcheurs offre annuellement des activités pour les jeunes afin de les initier et les sensibiliser à la chasse, la pêche et au respect de la nature; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de doubler le montant de 2006 et d'offrir une commandite de 200\$ pour cette année.

Le conseiller Alain Côté reprend son siège à 20h17.

15-01-07

**-Ministère de la Sécurité publique du Québec : invitation au colloque « Mobilisons-nous : tout le monde y gagne ».** Considérant le prochain colloque de la sécurité civile qui se tiendra à Saint-Hyacinthe; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription du maire et du directeur général à ce colloque qui se tiendra les 20 et 21 février prochain.

16-01-07

**-Championnat scolaire provincial de hockey de l'école secondaire Bernard-Gariépy : demande de soutien financier.** Suite à la demande d'aide financière de l'école secondaire Bernard-Gariépy ; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite.

17-01-07

**-Regroupement des Sauvaginiens du lac Saint-Pierre : acquisition d'un équipement visant la conservation de 250 hectares d'habitat : plan de partenariat financier.** Considérant la correspondance du Regroupement des Sauvaginiens du lac Saint-Pierre; considérant que le regroupement désire procéder à l'acquisition d'un équipement visant la conservation de 250 hectares d'habitat sur l'Île de Grâce; considérant que le regroupement sollicite la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour un appui financier; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter la décision à une séance ultérieure afin d'obtenir de plus amples informations.

#### CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

18-01-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

#### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

19-01-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a eu aucune séance du comité consultatif d'urbanisme.

## RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 410-2006

20-01-07

Considérant que le conseil municipal a adopté le règlement no 410-2006 décrétant un emprunt de 7 407\$ et une dépense de 7 016\$ pour la préparation d'une étude préliminaire sur la mise en place d'un système de collecte des eaux usées sur l'île d'Embarras ainsi qu'une estimation préliminaire pour la construction d'un réseau d'égout sanitaire et d'aqueduc; considérant que le montant de la dépense aurait dû être de 7407\$ équivalent à l'emprunt; considérant que dorénavant c'est le ministre des Finances qui approuve les conditions d'un emprunt comme le prévoit l'article 1071.1 du Code municipal du Québec; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu que le règlement 410-2006 soit modifié de la façon suivante :

-l'article 4 sera modifié et se lira comme suit : « *Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 7407\$ pour les fins du présent règlement.* »

-l'article 8 sera modifié afin de remplacer « *le ministre des Affaires municipales et des Régions par le ministre des Finances* ».

## DÉPÔT DE GARANTIE MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

21-01-07

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel effectuera ou fera effectuer divers travaux (excavation, enfouissement de fils, passage ou réparation de tuyaux d'aqueduc, etc...) au cours de la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007;

considérant que ces travaux seront effectués dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec;

considérant que dans chacun de ces cas, la municipalité doit obtenir préalablement un permis d'intervention ou permission de voirie avant d'effectuer chacun des travaux;

considérant également que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux chaque fois qu'un permis d'intervention ou permission de voirie est délibéré par le ministère des Transports du Québec;

en conséquence, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

que le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministère des Transports du Québec que la présente résolution tienne lieu de dépôt de garantie de la part de la municipalité pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000\$;

que la municipalité s'engage à faire une demande de permis d'intervention ou permission de voirie à chaque fois que des travaux seront requis dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports du Québec ainsi qu'à respecter les clauses du permis d'intervention ou de la permission de voirie demandée;

que Monsieur Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier, soit habilité à signer les demandes de permis d'intervention et/ou permission de voirie selon le cas à titre de représentant autorisé.

## DÉLÉGATION

22-01-07

Considérant que la Zip du lac Saint-Pierre tient une assemblée le 16 janvier 2007; considérant que le conseiller Jean Préville ne pourra être présent; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer Monsieur Alain Côté pour représenter la municipalité au comité Zip du lac Saint-Pierre.

### ADHÉSIONS : A.Q.U. ET COMBEQ

23-01-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion de notre inspecteur Anne Beauchemin auprès de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec pour l'année 2007 au montant de 256,39\$ , et de prendre une adhésion collective 2007 auprès de l'Association québécoise d'urbanisme au coût de 421,62\$.

### PRIORITÉS D'INTERVENTION DE LA S.Q.

24-01-07

Considérant qu'il y a lieu de faire connaître à la Sûreté du Québec nos priorités d'intervention pour la prochaine année; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de demander les priorités suivantes :

- une présence accrue de la patrouille nautique avec un contrôle rigoureux de la vitesse en particulier les fins de semaine et les jours fériés;
- l'application d'une surveillance à l'école Sainte-Anne-les-Îles ainsi qu'à ses abords lors de l'entrée et de la sortie des écoliers;
- une présence stationnaire afin de mieux contrôler la vitesse excessive sur le chemin du Chenal-du-Moine, et plus spécifiquement dans la zone de 80km/hre.

### DOSSIER DU 3452 CHENAL-DU-MOINE

25-01-07

Considérant que le conseil municipal dans sa résolution no 14-11-06 a autorisé l'inspecteur à émettre un constat d'infraction concernant le non respect de la réglementation municipale; considérant que suite à la résolution de travaux d'enlèvement de réservoir, la situation problématique s'est corrigée; considérant que la propriétaire du 3452 Chenal-du-Moine conteste ce constat d'infraction; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au retrait du chef d'accusation pour le constat no 101923.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 412-2006 CONCERNANT UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245-1990 AFIN D'INTÉGRER LES LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONS

26-01-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 412-2006 concernant une modification au règlement de zonage no 245-1990 afin d'intégrer les logements intergénérationnels. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

### QUESTIONS DU PUBLIC

-Laurent Latraverse: ordre du jour de la MRC; collecte de gazon, intervention de la S.Q. et loisirs de Sorel-Tracy.

-René Palardy : escouade canine; dépôt de garantie avec le MTQ, loisirs Sorel-Tracy et ruralité.

-Jean-Georges Lavallée: Regroupement des sauvaginiens; église sur l'Île de Grâce.

-Jean-Marie Paul : collecte des encombrants.

27-01-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et  
secrétaire-trésorier.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 23 janvier 2007 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-01-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Nomination aux différents comités de la municipalité
- 4-Coupure dans le programme « Placement Carrière-Été »
- 5-Demande de partenariat financier du Regroupement des Sauvaginiens du lac Saint-Pierre
- 6-Congrès annuel de la Fédération québécoise de la faune
- 7-Plan d'intégration « loisir » de la ville de Sorel-Tracy
- 8-Demande de l'école Sainte-Anne-les-Iles pour achat de buts de hockey
- 9-Avis de motion pour le règlement no 417-2007 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une nouvelle piscine et de la mécanique ainsi que des travaux de rénovation du site de la piscine municipale et des bâtiments et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.
- 10-Avis de motion pour le règlement no 418-2007 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de mise à niveau de 3 stations de pompage SP6, SP7 et SP8 incluant l'ajout d'une phase sur 3,072 km et l'alimentation de deux entrées 120/208V à 347/600V par Hydro-Québec et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 665 436,46\$
- 11-Avis de motion pour le règlement no 419-2007 concernant les cabanes à pêche
- 12-Questions du public
- 13-Levée de l'assemblée

#### NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

29-01-07

Considérant qu'il y a lieu de réviser notre liste des délégués aux différents comités internes et externes; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la liste des nominations des délégués reproduite aux pages suivantes.

### COUPURE DANS LE PROGRAMME « PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ »

30-01-07

Considérant que le gouvernement fédéral a procédé à des coupures de 50% dans le programme « Placement Carrière-Été » pour les étudiants en 2007; considérant que ce programme permet à des milliers de jeunes d'avoir une première expérience d'emploi enrichissante tout en accumulant un revenu leur permettant de poursuivre leurs études; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel bénéficie depuis plusieurs années de sommes provenant du programme PCE permettant de créer au moins deux postes de travail étudiant supplémentaires; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le ministre des Ressources humaines, Monsieur Monte Solberg et le ministre du Travail, Monsieur Jean-Pierre Blackburn, que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est fort déçue des coupures draconiennes dans le programme PCE 2007 car faute de subvention, la municipalité ne pourra maintenir les deux emplois étudiants rémunérés en partie par le programme Placement Carrière-Été. Il est également résolu de transmettre cette résolution au député du Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour, Monsieur Louis Plamondon.

### DEMANDE DE PARTENARIAT FINANCIER REGROUPEMENT DES SAUVAGINIERS DU LAC SAINT-PIERRE

31-01-07

Considérant la correspondance du Regroupement des Sauvaginaires du lac Saint-Pierre; considérant que l'organisme désire procéder à l'acquisition d'un équipement visant la conservation de 250 hectares d'habitat sur l'île de Grâce; considérant que le regroupement sollicite la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour un appui financier; considérant que chacun des membres du conseil s'est enquéri des informations nécessaires pour prendre une décision; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'a aucune somme de prévue dans le budget 2007 pour ce type d'activité; considérant que le regroupement pourrait miser sur des fonds internationaux pour la réalisation de ce projet; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser le Regroupement des Sauvaginaires que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'entend pas participer financièrement à l'acquisition d'un bateau à fond plat.

### CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE

32-01-07

Considérant que la F.Q.F. tiendra son congrès annuel les 20,21 et 22 avril 2007 au Mont Sainte-Anne dans la région de Québec; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le conseiller Jean Préville à participer à ce congrès et accepte de défrayer tous les frais inhérents.

### PLAN D'INTÉGRATION « LOISIR » DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

33-01-07

Considérant le dépôt en octobre 2006 par la ville de Sorel-Tracy d'un plan d'intégration « loisir »; considérant que dans ce plan d'intégration la ville de Sorel-Tracy considérait les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel et de Saint-Joseph-de-Sorel comme des milieux urbains; considérant que de ce fait les coûts demandés à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel étaient disproportionnés par



rapport aux autres municipalités de la MRC; considérant que depuis le 7 décembre 2006, le gouvernement du Québec a confirmé que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel fait bel et bien partie du monde rural en l'incluant dans la nouvelle Politique nationale de la ruralité; considérant que dans la résolution no 24-11-06, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel affirmait comprendre le principe de base de la politique de Sorel-Tracy mais était totalement en désaccord avec le principe d'iniquité appliqué pour notre municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la ville de Sorel-Tracy que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède officiellement depuis le 7 décembre dernier le statut de « *municipalité rurale* » et qu'elle est disposée à analyser une nouvelle proposition qui reflète la réalité.

#### DEMANDE DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES POUR ACHAT DE BUTS DE HOCKEY

34-01-07

Considérant que l'école Sainte-Anne-les-Îles demande à la municipalité d'acheter deux buts de hockey utilisés tant par les écoliers que pour les utilisateurs du parascolaire; considérant que la commission scolaire se doit également de participer à l'achat de ces équipements; considérant que chaque année, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel participe financièrement pour la fourniture de certains items et services; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la direction de l'école que la municipalité est prête à défrayer 50% du coût d'acquisition des buts, soit l'équivalent d'un but de hockey.

#### AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO 417-2007 DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE ET DE LA MÉCANIQUE AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU SITE DE LA PISCINE MUNICIPALE ET DES BÂTIMENTS ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 5 ANS N'EXCÉDANT PAS 160 008,59\$.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil le règlement no 417-2007 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une nouvelle piscine et de la mécanique ainsi que des travaux de rénovation du site de la piscine municipale et des bâtiments et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.

#### AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO 418-2007 DÉCRÉTANT LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS AINSI QUE L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE TROIS STATIONS DE POMPAGE SP6, SP7 ET SP8 INCLUANT L'AJOUT D'UNE PHASE SUR 3,072 KILOMÈTRES ET L'ALIMENTATION DE DEUX ENTRÉES 120/208V À 347/600V PAR HYDRO-QUÉBEC ET À CETTE FIN, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 665 436,46\$

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean Préville afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, le règlement no 418-2007 avec dispense de lecture, règlement décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de mise à niveau de trois stations de pompage SP6, SP7 et SP8 incluant l'ajout d'une phase sur 3,072 kilomètres et l'alimentation de deux entrées 120/208V à 347/600V par Hydro-Québec et à cette fin, une dépense et un emprunt de 20 ans n'excédant pas 665 436,46\$.

AVIS DE MOTION POUR LE RÈGLEMENT NO 419-2007 SUR LES CABANES À PÊCHE

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, un règlement no 419-2007 concernant les cabanes à pêche sur notre territoire.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

35-01-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 21h20.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 février 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Six personnes assistent à la séance.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-02-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout au point 10) Date d'ouverture pêche sportive et commerciale.

#### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-02-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2007 tel que présenté.

03-02-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 23 janvier 2007 tel que présenté.

#### CORRESPONDANCE DÉCISION

04-02-07

**-Festival des Gros Casques de Yamaska: demande de commandite.** Considérant la demande de commandite pour l'organisation du festival 2007; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

05-02-07

**-Carolyne Goyette et Pierre-Marc Drouin: demande de commandite.** Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande de commandite pour la réalisation d'un film.

06-02-07

**-Club VTT Vagabond: don d'un photocopieur.** Considérant la demande du Club VTT Vagabond pour obtenir l'ancien photocopieur du chalet des loisirs qui est maintenant remisé; considérant qu'il s'agit d'un organisme sans but lucratif et que cet équipement leur serait grandement utile; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le photocopieur Xerox 5028, no de série 70H246895, au Club VTT Vagabond du Bas-Richelieu.

### CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

07-02-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

08-02-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JANVIER 2007

09-02-07

Considérant le dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance tenue le 25 janvier 2007; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter ledit procès-verbal tel que présenté.

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME NOMINATION DES MEMBRES DU C.C.U.

10-02-07

Considérant qu'il y a lieu de nommer les membres qui formeront le comité consultatif d'urbanisme; considérant les candidatures soumises au conseil; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer les membres suivants pour un mandat de un an: Messieurs François Chapdelaine, Denis Cournoyer, Normand Desrosiers, Renald Desrosiers et Michel Latour .

11-02-07

Il est également proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'envoyer une lettre de remerciements à tous les anciens membres du C.C.U. pour leur dévouement.

### ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'AQUEDUC ET DE COLLECTE DES EAUX USÉES SUR L'ÎLE D'EMBARRAS

12-02-07

Considérant que la municipalité étudie actuellement les coûts associés à une amélioration des infrastructures de l'Île d'Embarras; considérant que la construction d'un réseau d'égout sanitaire sur cette île pose un problème particulier du fait qu'elle est située dans une zone inondable, qu'elle a une très faible densité de population et qu'elle se trouve en tête du réseau d'égout existant de la municipalité;

il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de demander une étude préliminaire sur la mise en place d'un système de collecte des eaux usées à la firme d'ingénieurs Dessau-Soprin afin d'identifier le meilleur système de collecte des eaux usées pour l'Île d'Embarras et d'obtenir une estimation des coûts de construction du système proposé.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007 DÉCRÉTANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PISCINE ET UN EMPRUNT DE 160 008,59\$

13-02-07

Le directeur général fait la lecture du règlement no 417-2007. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 417-2007 décrétant l'exécution de travaux de construction d'une nouvelle piscine et de la mécanique ainsi que des travaux de rénovation du site de la piscine municipale et des bâtiments et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 418-2007 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE TROIS STATIONS DE POMPAGE ET UN EMPRUNT DE 665 436,46\$

14-02-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 418-2007 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de mise à niveau de trois stations de pompage SP6, SP7 et SP8 incluant l'ajout d'une phase sur 3,072 kilomètres et l'alimentation de deux entrées 120/208V à 347/600V par Hydro-Québec et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 665 436,46\$. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.

DATE D'OUVERTURE DE LA PÊCHE SPORTIVE ET COMMERCIALE

15-02-07

Considérant la baisse constante des prises de perchaude depuis 1996; considérant que les recommandations des rapports Thibeault et Magnan n'ont pas donné les résultats escomptés; considérant les recommandations des biologistes spécialisés dans l'étude des populations de perchaudes; considérant les pressions populaires face à la baisse des quotas et la diminution de la durée des saisons de pêche sportive; considérant le non-respect des priorités d'allocation de la ressource pour les populations de poissons en difficultés (article 63); considérant que les quotas attribués aux pêcheurs commerciaux n'ont pas été atteints depuis deux ans, démontrant très bien l'état très précaire de la ressource; considérant que les retombées économiques de la pêche sportive sont de beaucoup supérieures à celles de la pêche commerciale; considérant que les pêcheurs commerciaux peuvent exploiter une ressource en difficulté et ce, avec des verveux qui pêchent 24 heures par jour et 7 jours par semaine pendant que celle-ci fraye et que les pêcheurs à la petite ligne n'ont pas accès à la ressource; considérant que l'on ne peut prétendre s'orienter vers un développement durable en exploitant une ressource en difficulté lorsque celle-ci se reproduit; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, monsieur Pierre Corbeil, que les saisons de pêche à la perchaude débutent à la même date, soit le deuxième samedi de mai, pour les pêcheurs commerciaux et sportifs et ce, tant et aussi longtemps que la ressource n'aura pas retrouvé sa population optimale pour une pêche sportive de qualité. Il est également résolu que cette résolution soit transmise pour appui à toutes les municipalités de la M.R.C. du Bas-Richelieu.

## QUESTIONS DU PUBLIC

-Jean Préville: donne des informations concernant l'aire faunique communautaire.

-René Palardy: piscine municipale, Fleurons du Québec, et PGMensing.

-Laurent Latraverse : aire faunique.

-M. Luc Poirier : commentaires sur le manque de publicité de l'aire faunique communautaire.

-Yves Cournoyer : aire faunique communautaire.

-Réjane T. Salvail : explique qu'elle a participé à une première rencontre du Pacte rural.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

16-02-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h45.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 mars 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Nancy Lacombe  
Daniel Métivier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Soixante-quinze personnes assistent à la séance.

Trente secondes de silence sont observées en mémoire de Monsieur Mario Deguise.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

03-03-07

**-Conseil québécois de la coopération et de la mutualité: invitation au forum coopératif 2007.** Considérant l'invitation à participer à un forum; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

04-03-07

**-Fondation de la Résidence du Carré Royal : activité de levée de fonds.** Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande de participation à la soirée de levée de fonds.

05-03-07

**-Association des aidants naturels du Bas-Richelieu : souper bénéfique.** Considérant la demande de l'association; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

06-03-07

**-Association de la Sclérose en plaques de Sorel-Tracy : invitation au brunch annuel.** Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'invitation.

07-03-07

**-Coopérative de Solidarité de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre : forum 2007 de la Réserve mondiale de la biosphère du lac Saint-Pierre.** Considérant la tenue d'un forum à Nicolet le 31 mars prochain; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu de déléguer le conseiller Alain Côté pour y assister et de défrayer tous les frais inhérents à cette inscription.

08-03-07

**-C.L.D. du Bas-Richelieu : concours québécois en entrepreneuriat.** Considérant la demande pour participer en tant que commanditaire lors du 9<sup>e</sup> concours québécois en entrepreneuriat; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande financière.

09-03-07

**-Ville de Sorel-Tracy : cour municipale commune; entente avec le Procureur général du Québec.** Considérant que le conseil de ville de Sorel-Tracy a adopté une résolution portant le no 07-02-051c autorisant le maire et le greffier à signer avec le Procureur général du Québec une entente relative à la poursuite de certaines infractions pénales devant la Cour municipale commune de Sorel-Tracy; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel faisant partie de la Cour municipale de Sorel-Tracy a trente jours pour y renoncer par voie de résolution; considérant que le conseil est en accord avec cette entente; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite de façon à consentir et adhérer aux termes de cette entente.

10-03-07

**-Les Îles à la Rame : autorisation le 1<sup>er</sup> juillet 2007.** Suite à la demande du comité des Îles à la Rame pour tenir encore cette année leur activité nautique à l'intérieur des limites de notre municipalité; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de donner l'autorisation.

11-03-07

**-Ecole Sainte-Anne-les-Îles : aide financière.** Considérant la demande de la direction de l'école Sainte-Anne-les-Îles concernant un appui financier de 477\$ afin de couvrir une partie des coûts supplémentaires d'une activité à la piscine Laurier R. Ménard offerte aux élèves de la maternelle; considérant que l'activité prévue concerne uniquement les élèves de la maternelle; considérant que dans son budget, la municipalité n'a pas prévu de somme dédiée à financer des activités scolaires; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu de ne pas donner suite à la demande d'aide financière.

12-03-07

**-Ecole Sainte-Anne-les-Îles : projet « Route du poisson jaune ».** Considérant la demande d'autorisation formulée par l'école Sainte-Anne-les-Îles pour la participation au programme de la « Route du poisson jaune »; considérant que le projet a pour objectif de conscientiser la population sur la pollution des eaux; considérant que l'activité se déroulera sur les abords des voies publiques; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la direction de l'école que la municipalité désire plus d'informations sur la sécurité des enfants lors du déroulement de l'activité ainsi que les frais et/ou services qui seront demandés à la municipalité pour la réalisation de cette activité.



## CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

13-03-07

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

## ADOPTION DES COMPTES À PAYER

14-03-07

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a pas eu de réunion du comité consultatif d'urbanisme.

## MRC DU BAS-RICHELIEU: DÉPÔT DE PROJETS DE RÉGLEMENT MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT

15-03-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt des projets de règlements no 14-07, 15-07 et 16-07 déclenchant un processus de modification du schéma d'aménagement de la MRC du Bas-Richelieu. Il est également résolu de ne pas se prévaloir du droit de demander qu'une assemblée publique de consultation soit tenue dans les limites de la municipalité (LAU, article 53).

## ARRÉRAGES DE TAXES

### LISTE

16-03-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de transmettre à la MRC du Bas-Richelieu la liste des arrérages de taxes en vue de la vente pour taxes. Ladite liste est reproduite à la page suivante.

## ARRÉRAGES DE TAXES

### MANDAT POUR LA RECHERCHE DE TITRES PAR LE NOTAIRE

17-03-07

Considérant qu'il y a lieu de faire effectuer les recherches de titres des propriétés à être vendues pour taxes par la MRC du Bas-Richelieu: il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services de Madame Martine Arpin, notaire, pour effectuer lesdites recherches de titres et rédiger la désignation de ces propriétés.

## ARRÉRAGES DE TAXES

### RÉSOLUTION HABILITANT LA MRC

18-03-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'habiliter la MRC du Bas-Richelieu à vendre ces immeubles dont les taxes demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

## EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA (EÉC) 2007

19-03-07

Considérant qu'il y a lieu de demander une subvention dans le cadre d'un projet d'emploi pour étudiants; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme "Emplois d'été Canada (EÉC) 2007"; que Maxime Dauplaise soit

autorisé au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à signer tout document officiel concernant ledit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada; que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel s'engage par ses représentants, à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

#### CONGRÈS A.D.M.Q.

20-03-07

Considérant que l'Association des Directeurs municipaux du Québec tiendra son congrès les 16,17 et 18 mai prochain à Magog; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général Maxime Dauplaise à s'inscrire à ce congrès et de défrayer tous les coûts inhérents.

#### COLLOQUE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

21-03-07

Considérant le colloque de Carrefour Action municipale et famille qui aura lieu prochainement à Drummondville; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'inscrire le délégué Pierre Lacombe à ce colloque et de défrayer tous les frais inhérents.

#### COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS ET/OU DES MATIÈRES PUTRESCIBLES

22-03-07

Considérant l'offre de services déposée par EBI environnement concernant la collecte des résidus verts et/ou putrescibles à la demande de la municipalité; considérant que l'offre de services comporte deux options; considérant que l'option B s'inscrit à l'intérieur du plan de gestion des matières résiduelles du Bas-Richelieu; considérant que l'option privilégiée par le conseil implique l'acquisition de bacs roulants bruns; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de rencontrer le directeur général de EBI environnement afin de discuter de la façon que la municipalité pourrait implanter en 2007 le service de collecte des matières putrescibles sur une première partie de son territoire.

#### CAMPING

23-03-07

Considérant la correspondance de Monsieur André Côté, président de la S.A.B.L. demandant un appui financier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel pour la réalisation d'une étude sur l'état actuel du camping du Chenal-du-Moine et son avenir; considérant que selon le C.L.D. du Bas-Richelieu, cette étude ne peut se réaliser sans la participation financière de la municipalité; considérant que la S.A.B.L. a accepté de défrayer 25% du montant prévu en 2006 de 33 520\$; considérant que la participation financière demandée à la municipalité est également de 25%; considérant que la municipalité est toujours propriétaire du camping et que la S.A.B.L. en est le gestionnaire; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter la décision à une séance ultérieure afin d'évaluer en profondeur l'ensemble du dossier « camping ».

#### ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES

24-03-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de reporter cet item lors d'une séance ultérieure afin d'analyser l'entente actuelle de location des locaux.

## ENTENTE SUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU GÉODÉSIQUE

Considérant le projet d'entente sur l'entretien du réseau géodésique déposé par la Direction de la référence géodésique du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune; considérant que cette entente stipule que la municipalité devra :

- prendre les dispositions administratives et techniques relevant de sa compétence pour éviter la destruction des repères situés en terrain public et à l'intérieur des limites de la municipalité;
- informer les intervenants concernés sur l'existence de ce réseau et sur la disponibilité des données à la Photocartotheque québécoise;
- procéder à tous les trois ans à l'inspection et à la maintenance des sites de tous les repères géodésiques implantés sur le territoire de Sainte-Anne-de-Sorel et produire à la Direction de la référence géodésique, dans les formes demandées, les rapports pertinents;

considérant que les repères géodésiques sont la propriété du gouvernement; considérant que la municipalité n'a pas de ressources à affecter à ces tâches; considérant que ces repères sont utilisés en majeure partie par les arpenteurs-géomètres; considérant que ces tâches devraient être confiées à des firmes d'arpenteurs-géomètres; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la Direction de la référence géodésique du M.R.N.F. que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'entend pas signer l'entente proposée sur l'entretien du réseau géodésique.

## RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007

Le directeur général fait lecture et dépose le certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'adoption du règlement no 417-2007, décrétant l'exécution de travaux de construction d'une nouvelle piscine et de la mécanique ainsi que des travaux de rénovation du site de la piscine municipale et des bâtiments et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.

## RÉSULTAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 418-2007

Le directeur général fait lecture et dépose le certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour l'adoption du règlement no 418-2007, décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de mise à niveau de trois stations de pompage SP6, SP7 et SP8 incluant l'ajout d'une phase sur 3,072 kilomètres et l'alimentation de deux entrées 120/208V à 347/600V par Hydro-Québec et à cette fin, une dépense et un emprunt n'excédant pas 665 436,46\$.

## QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre A. Arnold : rôle d'évaluation, stations de pompage, île Lacroix, sécurité au quai fédéral.
- André Charron : piscine municipale.
- Michel Chartrand : procédures d'assemblée, réparation de la rampe de mise à l'eau, amélioration de l'embarquement, tarif pour rampe de mise à l'eau.
- Nathalie Bégin : vignette pour stationnement.
- Denis Beauchemin : agrandissement du stationnement de la rampe de mise à l'eau.

-Gilles Marcotte : nettoyage sur la glace du Chenal-du-Moine, Table en environnement, panneau d'affichage au village.

26-03-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h50.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et secrétaire-trésorier.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 19 mars 2007 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Réjane T. Salvail, maire  
Nancy Lacombe

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire suppléant Jean Préville préside l'assemblée. Une personne assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande des conseillers Pierre Lacombe et Daniel Métivier et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 16 mars 2007.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

27-03-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Avis de motion concernant le dépôt d'un règlement modifiant le règlement de zonage no 245-1990 concernant les dimensions des lots ainsi que des marges pour les zones Ra6, Ra7, Ra10, Ra12, Ra13 et Ra24.
- 4-Avis de motion concernant le dépôt d'un règlement modifiant le règlement de lotissement no 243-1990 afin de modifier les dimensions des lots
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

### AVIS DE MOTION CONCERNANT LE DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 245-1990 CONCERNANT LES DIMENSIONS DES LOTS AINSI QUE DES MARGES POUR LES ZONES Ra6, Ra7, Ra10, Ra12, Ra13 et Ra24.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Métivier afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage no 245-1990 concernant les dimensions des lots ainsi que des marges pour les zones Ra6, Ra7, Ra10, Ra12, Ra13 et Ra24.

### AVIS DE MOTION CONCERNANT LE DÉPÔT D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 243-1990 AFIN DE MODIFIER LES DIMENSIONS DES LOTS

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de lotissement no 243-1990 afin de modifier les dimensions des lots.

QUESTIONS DU PUBLIC

Réal Chartier : normes de lotissement.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

28-03-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 20h10.

Jean Préville, maire suppléant

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 avril 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Daniel Métivier  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Trente-trois personnes assistent à la séance.

Quinze secondes de silence sont observées en mémoire de Madame Flore-Aimée Marcotte, mère de Madame Réjane T.Salvail. Des sincères condoléances sont offertes par Monsieur Marc-Henri Latraverse de la part de l'assistance de la salle du conseil.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-04-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts à l'item « Autres affaires » a) mot du maire  
b) cabanes à pêche.

#### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-04-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2007 tel que présenté.

03-04-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 19 mars 2007.

#### CORRESPONDANCE DÉCISION

04-04-07

**-Maison la Margelle inc.: tournoi de golf.** Considérant l'invitation à participer à leur tournoi de golf annuel; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

05-04-07

**-Ass. des personnes handicapées Sorel-Tracy inc.: souper bénéfique.** Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande de participation de la campagne de levée de fonds.

06-04-07

**-Cegep de Sorel-Tracy : publicité agenda scolaire.** Considérant l'offre du cegep pour l'achat d'une publicité dans leur agenda scolaire; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

07-04-07

**-Fédération québécoise des Municipalités : formation sur les mariages civils et unions civiles.** Considérant le programme de formation pour les élus sur les mariages civils et les unions civiles au cours du mois d'avril; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite considérant qu'il n'y a personne de disponible.

08-04-07

**-Madame Diane Salois Fredette du 73 rue de la Rive : stationnement rue de la Rive.** Considérant la demande de la propriétaire du 73 de la Rive afin d'interdire le stationnement à l'année face à sa résidence; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre ce dossier à l'étude afin de vérifier la situation au cours des prochains mois.

09-04-07

**-Les Diabétiques Sorel-Tracy : soirée casino.** Considérant la demande pour participer en tant que commanditaire à une soirée casino pour le financement de leur organisme; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

#### CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

10-04-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

#### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

11-04-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

#### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

##### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2007

12-04-07

Considérant le dépôt du procès-verbal du 14 mars 2007 du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ledit procès-verbal tel que présenté et de le verser aux archives de la municipalité.

#### ÉTAT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DÉPENSES

13-04-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil un état des revenus et dépenses de la municipalité au 28 février 2007; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de le déposer aux archives.

#### RUE LACHAPELLE

14-04-07

Considérant que le conseil municipal a résolu en 2004 de faire préparer les plans et devis pour la réalisation de travaux sur la rue Lachapelle, et ce, avant l'approbation du règlement no 377-2004 par le M.A.M.R.; considérant que le vérificateur comptable ne peut inclure cette dépense à même le financement du règlement no 377-2004; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre un montant de 13 972,74\$ à même le fonds général 2006 de la municipalité.



## DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2006

15-04-07

Le maire fait un résumé des états financiers de la municipalité se terminant au 31 décembre 2006 et mentionne que l'exercice financier 2006 s'est soldé par un surplus de 20 902\$, ce qui porte le surplus accumulé au 31 décembre 2006 à 302 946\$; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter ledit rapport financier présenté par le vérificateur pour l'année 2006.

## PAVAGE ANNUEL

16-04-07

Considérant que la municipalité désire procéder par un appel d'offres par invitation pour la réfection de pavage sur diverses rues; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter les firmes Sintra Inc. et Danis Construction.

## TARIFICATION DU STATIONNEMENT POUR LES RAMPES DE MISE À L'EAU

17-04-07

Considérant qu'il y a lieu de vérifier si notre tarification est adéquate pour 2007; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de maintenir la même tarification que l'an passé pour les utilisateurs du stationnement des rampes de mise à l'eau.

## TARIFICATION LOISIRS 2007

18-04-07

Considérant qu'il y a lieu de vérifier si notre tarification est adéquate pour 2007; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de maintenir la même tarification que l'an passé pour les utilisateurs des loisirs.

## COLLOQUE A.Q.U.

19-04-07

Considérant le colloque de l'Association québécoise d'urbanisme qui se tiendra à Beloeil le 26 mai prochain; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de quatre membres du Comité consultatif d'urbanisme au colloque sur les dérogations mineures, l'éthique et le conflit d'intérêt, et suggère fortement le co-voiturage.

## COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ (CRR)

Le maire informe que la MRC du Bas-Richelieu est à la recherche de trois citoyens afin de compléter le Comité régional de la ruralité de la MRC du Bas-Richelieu. Les personnes intéressées doivent faire parvenir au conseil un court texte élaboré par le candidat expliquant son intérêt à participer aux travaux du comité.

## COGEBY

20-04-07

Considérant que le conseiller Jean Préville est le délégué de la municipalité au Cogebly; considérant qu'il a assisté à l'assemblée générale annuelle; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de payer son inscription ainsi que tous les frais inhérents totalisant 177,40\$.

## AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 417-2007-1

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter un règlement lors d'une prochaine séance de ce conseil afin de modifier l'objet du règlement no 417-2007.

### AUTRES AFFAIRES MOT DU MAIRE

Le maire informe que le conseil reçoit des lettres de mécontentement des résidants de la rue de la Rive concernant leur évaluation et s'exprime sur le sujet.

### AUTRES AFFAIRES CABANES À PÊCHE

Le conseiller Jean Préville mentionne que le conseil est à l'œuvre dans la conception d'un règlement régissant les cabanes à pêche afin de contrer les situations de malpropreté vécues cet hiver sur le chenal du Moine.

### QUESTIONS DU PUBLIC

-Marc-Henri Latraverse : mode d'affichage pour les tenues de registre; fêtes de Champlain.

-Michel Rousseau : bibliothèque de Sorel-Tracy; constructions en zone inondable.

-Maurice Lemoine : définition de secteur en évaluation.

-Laurent Latraverse : rencontre avec les différents ministères au sujet de la zone inondable.

-Jean-Pierre Cournoyer : évaluation municipale; inscriptions des coordonnées des membres du conseil dans les prochains bulletins Le Phare.

-Pierre Lacombe : évaluation municipale.

-Jean Préville : évaluation municipale.

-Gilles Marcotte : nom du délégué au Cogebay et à la Fédération québécoise de la Faune; coût du colloque à la Fédération québécoise de la Faune.

-Simon Latraverse : suggestions pour ventes de garage : gratuitement deux fois l'an à dates fixes, soit au début de l'été et au début de l'automne.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-04-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et  
secrétaire-trésorier.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 10 avril 2007 à 21h35 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-04-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Plan d'intégration « loisirs » de la ville de Sorel-Tracy
- 4-Rue Ménard
- 5-Adoption du règlement no 417-2007-1
- 6-Comité régional de la ruralité
- 7- Questions du public
- 8-Levée de l'assemblée

### PLAN D'INTÉGRATION « LOISIRS » DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

23-04-07

Considérant la correspondance et la résolution du comité administratif de la ville de Sorel-Tracy accusant réception de notre correspondance les informant de notre statut de municipalité rurale; considérant que le conseil de la ville de Sorel-Tracy a mandaté, Monsieur Michel Péloquin, directeur du service des loisirs « Sports, Culture et Vie communautaire » à poursuivre les pourparlers avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans le dossier du plan d'intégration « loisirs » de la ville de Sorel-Tracy; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général, Maxime Dauplaise, à inviter Monsieur Michel Péloquin afin de discuter des ouvertures de la ville de Sorel-Tracy dans ce dossier.

### RUE MÉNARD

24-04-07

Considérant que la rue Ménard nécessite des travaux de réhabilitation de la chaussée; considérant que les travaux consistent à pulvériser la structure de rue existante, à profiler la couronne de rue, à installer une nouvelle bordure de béton et à appliquer une nouvelle couche de pavage; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à aller en appel d'offres pour ces travaux.

## ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007-1

25-04-07

Le directeur général fait la lecture du règlement no 417-2007-1 modifiant le règlement no 417-2007 afin de modifier l'objet de ce règlement en remplaçant la construction d'une nouvelle piscine par un parc de jeux d'eau et jeux pour enfants ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement du site incluant l'achat de mobiliers urbains et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 417-2007-1 reproduit à la page suivante. Le registre nécessaire pour l'approbation du règlement par les personnes habiles à voter se tiendra le lundi 23 avril 2007 de 9h00 à 19h00 sans interruption.

## COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ

26-04-07

Considérant que la MRC du Bas-Richelieu doit former en mai prochain le nouveau Comité régional de la ruralité (CRR); considérant que chacune des municipalités incluses dans la PNR2 peut recommander la candidature d'un citoyen; considérant que Monsieur Georges Dutil s'est montré intéressé à faire partie de ce comité; considérant que Monsieur Dutil est retraité et exploitant d'une plantation de sapins baumiers; considérant que Monsieur Dutil est un homme disponible et dynamique désirant travailler à la promotion du développement rural sur l'ensemble du territoire de la MRC du Bas-Richelieu; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la candidature de Monsieur Georges Dutil au sein du prochain Comité régional de la ruralité.

## QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-04-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu de lever la séance spéciale à 21h50.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 30 avril 2007 à 21h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-04-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Plan d'intégration « loisirs » de la ville de Sorel-Tracy
- 4-Assurance collective
- 5-Renouvellement du suppléant du maire en cas d'absence à la MRC
- 6-Stations de pompage
  - a) mandat aux ingénieurs
  - b) Hydro-Québec
- 7-Règlements d'urbanisme
  - a) appel d'offres pour services professionnels
  - b) formation du comité de sélection
- 8-Questions du public
- 9-Levée de l'assemblée

#### PLAN D'INTÉGRATION « LOISIRS » DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

29-04-07

Considérant que la ville de Sorel-Tracy a signifié par la résolution no 07-02-045c à la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel qu'elle était disposée à reprendre les discussions concernant l'implantation de son plan d'intégration « loisirs » pour les résidants de la municipalité; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel est reconnue comme une municipalité rurale par le Ministère des Affaires municipales et des Régions; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel souhaite conclure une entente avec la ville de Sorel-Tracy pour l'utilisation de ses différents services et infrastructures de sports, loisirs et culture; considérant que la municipalité possède des équipements qui pourraient faire partie d'une éventuelle entente; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la ville de Sorel-Tracy d'intégrer la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel dans son plan d'intégration « loisirs » selon les coûts suggérés aux municipalités rurales en octobre 2006, soit 23,50\$ par habitant ce qui représente pour 2007 pour une population

de 2801 habitants un montant total de 65 823,50\$, afin de conclure une entente cette année.

#### ASSURANCE COLLECTIVE

30-04-07

Considérant que le contrat de l'assurance collective des employés de la municipalité est échu en date du 1<sup>er</sup> mai; considérant l'étude faite par notre courtier, Monsieur Jean-Pierre Letarte, concernant diverses options; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'assurance collective avec la compagnie Great-West et d'accepter la majoration de 0.7% de la prime totale.

#### RENOUVELLEMENT DU SUPPLÉANT DU MAIRE EN CAS D'ABSENCE À LA MRC

31-04-07

Considérant que le maire siège au conseil de la MRC du Bas-Richelieu; considérant que le conseil municipal désire être représenté lors des absences du maire; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévaille et résolu à l'unanimité des conseillers que Monsieur Pierre Lacombe, conseiller municipal, agisse à titre de représentant de la municipalité au conseil des maires de la MRC lors des absences du maire Réjane T. Salvail.

#### STATIONS DE POMPAGE : MANDAT AUX INGÉNIEURS

32-04-07

Considérant que la municipalité a entrepris diverses démarches depuis 1997 dans le but d'identifier les travaux d'amélioration à apporter à ses stations de pompage pour les mettre aux normes; considérant que toutes les études préparatoires ainsi que les documents préliminaires réalisés dans le cadre de ces démarches furent effectués par Groupe HBA experts-conseils, en référence notamment :

- à la résolution 31-05-97 du 13 mai 1997, accordant le mandat à la firme Groupe HBA experts-conseils pour la réalisation des plans et devis pour la reconstruction des stations de pompage, d'effectuer au nom de la municipalité une demande dans le cadre du programme d'Infrastructures Canada-Québec et d'acheminer au MDDEP les documents du projet pour approbation;
- à la résolution du 6 juillet 1998, accordant le mandat à la firme Groupe HBA experts-conseils pour la préparation d'une demande auprès du ministère des Affaires municipales pour transférer la demande d'aide financière au programme « Les eaux vives du Québec »;
- à la résolution 12-10-00, accordant le mandat à la firme Groupe HBA experts-conseils pour la préparation d'une demande auprès du ministère des Affaires municipales pour transférer la demande d'aide financière du programme « Les eaux vives du Québec » au programme d'Infrastructures Québec;
- à la résolution 10-11-06, accordant le mandat à la firme Teknika HBA inc. (émanant de la fusion entre Teknika et HBA) pour l'élaboration et la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme FIMR visant la mise aux normes des stations de pompage.

considérant que les règles à propos de l'adjudication des contrats par les organismes municipaux ont été modifiés par l'entrée en vigueur du projet de loi 106 sanctionné le 14 juin 2002 et par l'entrée en vigueur du *Règlement sur l'adjudication des contrats pour la fourniture de certains services professionnels* le 19 juin 2002, laquelle contient des exceptions;

considérant que parmi les exceptions prévues, une disposition transitoire permet que le choix du cocontractant puisse être fait de gré-à-gré pour un contrat conclu avec le concepteur de plans et devis préliminaires ou définitifs ou d'autres documents de même nature réalisés avant le 21 juin 2001 pour des travaux additionnels ou de surveillance en relation avec ces plans et devis ou ces documents, même si leur conception n'a pas fait l'objet d'une demande de soumission (art.223 du P.L.60);

considérant que la firme Groupe HBA experts-conseils (aujourd'hui appelée Teknika HBA) via son représentant Monsieur Michel N. Houle, ingénieur MBA, a reçu et réalisé, depuis 1997, les divers mandats d'études et de conception préliminaires ayant conduit à définir et à préciser la nature des travaux à effectuer dans le cadre de la mise à niveau des stations de pompage;

considérant que la municipalité désire se prévaloir de la disposition transitoire pour poursuivre l'élaboration et la réalisation de son projet de mise aux normes des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8 avec le même concepteur des plans et devis préliminaires;

il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers que le Groupe HBA experts-conseils (aujourd'hui appelé Teknika HBA inc.) soit autorisé à poursuivre son mandat d'ingénierie des travaux à être réalisés dans le cadre du projet de la mise à niveau des stations de pompage ainsi que pour tous travaux connexes qui pourraient être réalisés concurremment à la demande de la municipalité.

Il est également résolu que la rémunération de la firme sera basée sur le décret 1235-87 intitulé : « Tarif d'honoraires pour services professionnels fournis au gouvernement par des ingénieurs ».

#### STATIONS DE POMPAGE : HYDRO-QUÉBEC

33-04-07

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédera à l'été 2007 à la mise à niveau des stations de pompage SP-6 et SP-7; considérant que ces deux stations nécessitent l'utilisation du 347/600V; considérant qu'une estimation des coûts a été préparée par Hydro-Québec le 14 août 2006; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à Hydro-Québec de procéder aux travaux nécessaires afin d'alimenter les stations de pompage SP-6 (2444 Chenal-du-Moine) et SP-7 (3225 Chenal-du-Moine) en 347/600V selon l'estimé préparé par Monsieur Claude Ruel, projeteur chez Hydro-Québec. Il est également résolu de mandater la firme Teknika HBA à fournir les documents nécessaires à Hydro-Québec.

#### RÈGLEMENTS D'URBANISME : APPEL D'OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS

34-04-07

Considérant que la municipalité doit aller en appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour la confection de plans et règlements d'urbanisme; considérant que le conseil doit inviter au moins deux soumissionnaires pour l'appel d'offres; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter les firmes suivantes: Dessau-Soprin, Teknika HBA, Daniel Arbour et associés, et Roche.

#### RÈGLEMENTS D'URBANISME : FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

35-04-07

Considérant que le conseil doit procéder à la formation d'un comité de sélection formé d'au moins trois personnes non élues; considérant que le conseil doit accepter la grille d'évaluation; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à

l'unanimité des conseillers d'accepter la grille d'évaluation ci-jointe et que le comité de sélection soit formé par Maxime Dauplaise, Renald Latraverse et Anne Beauchemin.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

36-04-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu de lever la séance spéciale à 21h25.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.



A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 7 mai 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Daniel Métivier  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Réjane T. Salvail, maire

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Jean Préville préside l'assemblée en l'absence du maire et déclare la séance ouverte. Le conseiller Alain Côté récite la prière. Vingt personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-05-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-05-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2007 tel que présenté.

03-05-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 10 avril 2007 tel que présenté.

04-05-07

Il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 30 avril 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

05-05-07

**-Monsieur Gérald Tremblay, maire de la Ville de Montréal : déclaration des maires des municipalités riveraines au fleuve Saint-Laurent, situées dans la zone d'influence des Grands Lacs.** Considérant l'importance du fleuve Saint-Laurent pour notre municipalité; considérant les multiples usages en lien avec la présence du fleuve Saint-Laurent; considérant notre volonté de maintenir ces usages pour le bénéfice et le bien-être de nos citoyens; considérant l'importance pour les maires des municipalités riveraines au fleuve Saint-Laurent, de se regrouper et de se mobiliser en relation avec les défis et enjeux de ce fleuve; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers :

- d'adopter la « Déclaration des maires des municipalités riveraines au fleuve Saint-Laurent »
- d'autoriser le dépôt de la « Déclaration » et d'une copie de la présente résolution à l'assemblée annuelle de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent pour appui;
- d'autoriser le dépôt de la « Déclaration » et d'une copie de la présente résolution municipale auprès des représentants du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec;

- de transmettre copie de la présente résolution au représentant du comité technique créé par le Forum des maires des villes riveraines au fleuve Saint-Laurent.

06-05-07

**-M. Rhéal Blais, président de Célébration Fête nationale du Canada Sorel-Tracy inc.: aide financière.** Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre une subvention de 400\$ au comité organisateur pour les activités de la Fête nationale du Canada qui se tiendront le 1<sup>er</sup> juillet au parc Regard-sur-le-Fleuve.

07-05-07

**-Ville de Saint-Joseph-de-Sorel et Club Lions : invitation au tournoi de golf.**

Suite à l'invitation de participer à la 1<sup>ère</sup> édition du tournoi de golf de la ville de Saint-Joseph-de-Sorel en partenariat avec le Club Lions; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix aux membres du conseil d'y participer à leurs frais et de faire un don d'un livre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

08-05-07

**-Loisir et Sport Montérégie : renouvellement adhésion annuelle.**

Considérant l'offre de renouvellement de notre adhésion; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion annuelle à Loisir et Sport Montérégie au montant de 56,98\$.

09-05-07

**-Ville de Sorel-Tracy : invitation au tournoi de golf annuel.**

Considérant la demande de participation au tournoi de golf 2007 de la ville de Sorel-Tracy; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix aux membres du conseil d'y participer à leurs frais et de faire un don d'un livre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

10-05-07

**-Maison La Margelle inc. : invitation tournoi de golf annuel.**

Considérant la demande pour participer au tournoi de golf de la Maison la Margelle Inc.; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix aux membres du conseil d'y participer à leurs frais et de faire un don d'un livre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

11-05-07

**Caroline Dion de Page Cournoyer : publicité magazine *Plaisirs d'été 2007*.**

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter la même publicité qu'en 2006 dans le magazine *Plaisirs d'été* au montant de 365\$ plus taxes pour ¼ de page.

12-05-07

**Comité organisateur de *La fête des familles au parc Regard-sur-le-fleuve* : commandite.**

Considérant la demande d'une commandite pour l'organisation d'une grande fête familiale le 19 mai prochain dans le cadre de la Semaine québécoise des familles; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de remettre un chèque de 100\$ au comité organisateur.

13-05-07

**M. Gilles Péloquin : offre d'achat pour terrains appartenant à la municipalité.**

Suite à la demande de Monsieur Gilles Péloquin qui aimerait savoir si la municipalité serait intéressée à vendre certains lots lui appartenant sur le lot originaire 134, et considérant qu'actuellement la municipalité est en processus de mise à jour de son plan d'urbanisme; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer Monsieur Péloquin que la municipalité n'entend pas vendre ses différentes

parcelles de terrains avant de connaître les résultats des travaux de confection du nouveau plan d'urbanisme.

14-05-07

**Ecole Sainte-Anne-les-Îles : projet *Poisson jaune*.**

Après avoir obtenu les précisions concernant la demande de l'école Sainte-Anne-les-Îles sur le projet de peindre des poissons sur les regards d'égout de la municipalité; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le projet à la condition que l'école assure la sécurité des élèves sur la voie publique lors de l'activité.

15-05-07

**Corporation Fête nationale du Bas-Richelieu : aide financière.**

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de participer financièrement à la Fête nationale du Bas-Richelieu 2007 au montant de 400\$.

16-05-07

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

17-05-07

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

18-05-07

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 AVRIL 2007

Considérant le dépôt du procès-verbal du 25 avril 2007 du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ledit procès-verbal tel que présenté et de le verser aux archives de la municipalité.

19-05-07

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
DÉROGATION MINEURE AU 35 RUE PAUL

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme pour la demande de dérogation mineure au 35 rue Paul (lot p-175) à l'effet de diminuer la distance entre la partie arrière de l'abri d'auto attaché au bâtiment principal existant et la marge latérale gauche du terrain; considérant qu'en vertu du règlement de zonage actuel pour la zone où est situé l'immeuble (Ra 8), la marge latérale minimum est 1,4 mètres; considérant qu'un plan émis le 20 janvier 2007 démontre que la distance actuelle est de 0,59 mètre; considérant que la demande respecte en général les objectifs du plan d'urbanisme et l'esprit du règlement de zonage; considérant que l'occupation actuelle du terrain par l'immeuble concerné ne porte pas atteinte à la jouissance, pour les propriétaires des immeubles voisins, de leurs droits de propriétés; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la demande de dérogation mineure pour l'immeuble principal existant sur le lot 175 partie du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel et situé au 35 rue Paul.

20-05-07

MARQUAGE ET LIGNAGE DE RUES

Considérant qu'il y a lieu de faire refaire le marquage et le lignage des rues de la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat du lignage et marquage des rues à Dura-lignes Inc. au montant de 8499\$ plus taxes, et le contrat du marquage des flèches et vélos pour la voie cyclable à Lignes Richelieu Enr., avec l'ajout cette année de 22 flèches et vélos sur l'accotement du chemin du Chenal-du-Moine.

#### DROITS RELATIFS À LA CÉLÉBRATION D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION CIVILE

21-05-07

Considérant que le Ministère de la Justice du Québec a modifié les droits relatifs à la célébration d'un mariage ou d'une union civile; considérant que l'article 1 de notre règlement 378-2004 nous autorise à modifier la grille tarifaire par résolution; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les nouveaux tarifs à compter du 1<sup>er</sup> mai 2007 de : 238\$ plus les taxes applicables comme droit exigible pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile à la mairie, et de 317\$ plus les taxes applicables pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile célébrés à l'extérieur de la mairie et à l'intérieur des limites municipales.

#### DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE L'OMH

22-05-07

Considérant que l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel dépose ses états financiers 2006 démontrant l'ajout d'une contribution additionnelle de la municipalité de 937\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de paiement de 937\$ et de demander à l'OMH de faire parvenir leur demande de paiement si possible en début d'année.

#### RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007-1

Le directeur général fait lecture du certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement no 417-2007-1.

#### NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

23-05-07

Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Alain Côté à titre de maire suppléant jusqu'en novembre 2007.

#### PARC DE JEUX ET JEUX D'EAU : MANDAT, PLANS ET DEVIS

24-05-07

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la préparation des documents d'appel d'offres; considérant l'offre de services professionnels déposée le 7 mai 2007 par la firme Habitat cible pour la préparation de documents relatifs à l'aménagement du site de l'ancienne piscine municipale; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Habitat cible à préparer les documents d'appel d'offres complets au coût de 7500\$ plus taxes relativement à l'aménagement du site de l'ancienne piscine municipale.

#### VENTE DU TRACTEUR « WHITE »

25-05-07

Considérant que la municipalité a acheté un nouveau tracteur polyvalent en 2006; considérant que le conseil désire mettre en vente le tracteur White, modèle 230, 1982; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'annoncer la vente du tracteur via les petites annonces classées sur internet au prix de 7 000\$ négociable; toutes offres inférieures devant être soumises au conseil municipal.

#### ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NO 420-2007

26-05-07

Le directeur général Maxime Dauplaise fait la lecture du premier projet de règlement no 420-2007 concernant une modification du règlement de zonage no 245-1990 au sujet des dimensions des lots. Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement no 420-2007 reproduit aux pages suivantes. Il est également résolu de tenir une assemblée publique de consultation le 22 mai à 18h00.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Le maire suppléant informe de la tenue le 26 mai prochain de la collecte des R.D.D. et qu'il sera remis lors de cet avant-midi du compost et des petits arbres gratuitement.

-Pierre-A. Arnold : sécurité quai de Sainte-Anne; dossier pêche, niveau du fleuve; rue Ménard.

-Marc-Henri Latraverse: dossier loisirs avec Sorel-Tracy; Azimut productions.

-Mme Legault: résidence pour personnes âgées.

-Michel Rousseau : dossier loisirs.

-Pascale Lavallée : piscine, jeux d'eau, fonctionnement des octrois d'aide financière.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-05-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h05.

Jean Préville  
Maire suppléant

Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 14 mai 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Deux personnes assistent à la séance.

La séance spéciale a été convoquée à la demande des conseillers Alain Côté et Jean Préville et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil le 11 mai 2007.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-05-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Transfert de la taxe sur l'essence
- 4-Rue Ménard
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

### TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE

29-05-07

Considérant que la municipalité a pris connaissance du « *Guide relatif aux modalités révisées de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour leurs infrastructures d'eau potable, d'eaux usées et de voirie locale* » et de ses annexes;

considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;

il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers :

- que la municipalité s'engage à respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle;
- que la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toute sorte ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen d'un transfert d'une partie des revenus de la taxe

fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec;

- que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi à la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de la programmation de travaux du 14 mai 2007 et de tous les autres documents exigés par le Ministère, en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et des Régions;
- que la municipalité s'engage à informer la Direction des infrastructures du ministère des Affaires municipales et des Régions de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

#### RUE MÉNARD

30-05-07

Considérant qu'il y a lieu d'octroyer le contrat pour les plans et devis des travaux à effectuer sur la rue Ménard; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services professionnels du 8 mai 2007 pour la préparation des plans et devis pour les travaux de la rue Ménard de la firme Dessau-Soprin au coût de 7 450\$ plus taxes.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

-Rhéal Chartier : rue Ménard.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

31-05-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu de lever la séance spéciale à 20h20.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 4 juin 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Daniel Métivier  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Quinze personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-06-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-06-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2007 tel que présenté.

03-06-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 14 mai 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

04-06-07

#### **-Fédération québécoise des municipalités : Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail.**

Considérant notre participation à la Mutuelle de prévention en santé et en sécurité au travail du Groupe AST, initiée par la FQM; considérant qu'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous favorisons le retour au travail des salariés de notre municipalité victimes de lésions professionnelles, notamment par des mesures d'assignation temporaire;

considérant qu'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous gérons de manière responsable les dossiers de lésions professionnelles; par exemple, en ayant recours à l'évaluation médicale;

considérant qu'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous favorisons le maintien du lien d'emploi des travailleurs victimes de lésions professionnelles en leur proposant un emploi qui leur est accessible lorsque le retour à l'emploi habituel s'avère impossible; considérant qu'à titre de participant à cette Mutuelle de prévention, nous collaborons avec le gestionnaire désigné par la Mutuelle de prévention de façon proactive en :

- déclarant rapidement au gestionnaire de la Mutuelle de prévention tout événement donnant ouverture à un dossier de lésion professionnelle chez nos salariés ou nos bénévoles;
- répondant rapidement à toute demande d'information formulée par le gestionnaire de la Mutuelle de prévention;



- autorisant rapidement l'allocation des sommes requises à l'accomplissement d'actes nécessaires à la défense des intérêts de l'ensemble des membres de la Mutuelle de prévention.

considérant que l'obligation de soumettre à notre conseil toute demande d'allocation de sommes pour la défense des intérêts de la Mutuelle de prévention rend souvent difficile l'accomplissement de nos engagements dans un délai acceptable et occasionne aussi des frais supplémentaires;

considérant que la personne responsable de la gestion des lésions professionnelles dans notre municipalité devrait pouvoir disposer, lorsque le dossier le justifie, d'un montant n'excédant pas 1000\$ sans avoir obtenu l'autorisation du conseil;

il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer une somme de 1000\$ pouvant être engagée sans autre approbation du conseil et sur décision de la personne responsable de la gestion des lésions professionnelles dans notre municipalité afin de respecter nos engagements envers la Mutuelle de prévention en santé et sécurité au travail et en faciliter la gestion.

05-06-07

**-Mutuelle des municipalités du Québec: proposition avenant**

**C-21.** Considérant que les modifications apportées au Code criminel du Canada à la suite de l'entrée en vigueur de la loi C-21 établissant désormais la possibilité d'incriminer une personne morale, et dans le cadre de leurs fonctions, ses superviseurs et ses administrateurs s'ils omettent de prendre des mesures raisonnables pour éviter la survenance d'accidents sur les lieux de travail; considérant que conséquemment la personne morale, en l'occurrence la municipalité ainsi que ses dirigeants, peuvent désormais être accusés en vertu de la loi; considérant que la Mutuelle des municipalités du Québec a développé un produit d'assurance complémentaire permettant la prise en charge des frais de justice associés à une poursuite de nature criminelle intentée contre l'assuré en vertu de la loi C-21; considérant que le coût de cet avenant est de 1000\$ annuellement; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de l'avenant C-21 au coût de 1000\$ et d'autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs.

06-06-07

**-Centre d'interprétation du patrimoine de Sorel : projet « La mare aux canards ».**

Considérant que le projet permettra à plus de 1500 élèves d'une ou de plusieurs classes de toutes les écoles de la Commission scolaire de Sorel-Tracy de participer à une activité qui leur permettra de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent; considérant que ce même projet permettra à ces élèves d'exposer leurs travaux sur la place publique de la fin du mois de juin au début du mois d'octobre; considérant qu'environ 125 enfants de Sainte-Anne-de-Sorel pourront ainsi exposer leurs travaux sur la place publique; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de contribuer au projet en parrainant 10 élèves au coût de 10\$ chacun.

07-06-07

**-C.J.S.O.: publicité.** Considérant l'offre de la station locale CJSO pour la diffusion d'un message de bienvenue à Sainte-Anne-de-Sorel lors de la semaine du 11 au 16 juin 2007; il est proposé par René Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter le forfait de 24 messages d'une durée de 10 secondes au coût de 145\$ plus taxes.

08-06-07

- 09-06-07 **-Journal Les 2 Rives : publicité dans le cahier spécial sur Sainte-Anne-de-Sorel.** Considérant la demande d'achat d'un espace publicitaire dans le cahier spécial du journal Les 2 Rives sur notre municipalité; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter ¼ de page de publicité au coût 279\$ plus taxes.
- 10-06-07 **-Ville de Sorel-Tracy: Journées des Saveurs.** Considérant que la région du Bas-Richelieu célébrera encore cette année les Journées des Saveurs; considérant que cette activité allie, dégustations, animation et plaisirs d'automne; considérant que les maires des municipalités participantes invitent la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel à participer cette année à cette fête régionale en organisant des activités sur notre territoire; considérant qu'aucune somme n'a été prévue en ce sens dans le budget 2007; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser Messieurs les maires de Sorel-Tracy, de Massueville et de Saint-Roch que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ne participera pas cette année à l'activité mais que la possibilité d'y participer en 2008 sera sérieusement analysée lors de l'étude des prévisions budgétaires 2008.
- 11-06-07 **La Légion Royale Canadienne: tournoi de golf.** Considérant la demande pour participer au tournoi de golf de la Légion Royale Canadienne; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix aux membres du conseil d'y participer à leurs frais et de faire un don d'un livre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.
- 12-06-07 **Festival nautique du lac Saint-Pierre : demande de levée de la tarification du stationnement.** Considérant la demande du comité organisateur du Festival nautique du lac Saint-Pierre de permettre le stationnement gratuit à une vingtaine de véhicules et d'embarcations appartenant à leurs participants pour la fin de semaine du 6 au 8 juillet 2007; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de refuser la demande car le stationnement est utilisé dans la totalité par des détenteurs de passes, mais d'aviser par contre, que des passes quotidiennes sont disponibles à l'horodateur.
- 13-06-07 CORRESPONDANCE POUR INFORMATION  
Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.
- 14-06-07 ADOPTION DES COMPTES À PAYER  
Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.
- COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 MAI 2007  
Considérant le dépôt du procès-verbal du 23 mai 2007 du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter ledit procès-verbal tel que présenté et de le verser aux archives de la municipalité.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT MODIFIANT  
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AJOUTER L'USAGE  
« RÉSIDENCE PRIVÉE D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES  
ÂGÉES DE MOINS DE NEUF CHAMBRES » DANS LA ZONE Ca4

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean Préville afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil un règlement modifiant le règlement de zonage no 245-1990 afin d'ajouter l'usage « résidence privée d'hébergement pour personnes âgées de moins de neuf chambres » dans la zone Ca4.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT SUR LES  
RÉSIDENCES PRIVÉES D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES  
ÂGÉES DE MOINS DE NEUF CHAMBRES DANS LES ZONES  
COMMERCIALES

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean Préville afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil un règlement sur les résidences privées d'hébergement pour personnes âgées de moins de neuf chambres dans les zones commerciales.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
RÉSOLUTION D'APPUI POUR LA CPTAQ

15-06-07

Considérant la demande d'appui de Monsieur Marcel Laramée pour la construction d'une maison unifamiliale isolée sur le lot p-113; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer favorablement la demande de Monsieur Marcel Laramée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour l'utilisation à des fins non agricoles d'une partie du lot 113 du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel, considérant:

- que sur ce terrain, une maison (le 1476 chemin du Chenal-du-Moine) a été incendiée en 1998;
- qu'il y a un bâtiment accessoire existant;
- qu'il est de l'avis du comité consultatif d'urbanisme que cette nouvelle implantation d'une maison unifamiliale isolée ne crée pas de contraintes supplémentaires;
- que la nouvelle construction sera érigée dans le premier deux cents pieds du terrain qui a frontage sur une rue publique, soit le chemin du Chenal-du-Moine;
- que ledit terrain est adjacent aux services publics d'aqueduc et d'égout municipaux;
- que ce projet est sans impact négatif sur les activités agricoles et que la future propriété est représentative de ce que l'on retrouve dans ce secteur.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2006 DE LA R.I.A.R.Y.

16-06-07

Considérant que la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska nous a fait parvenir une copie de son rapport financier pour l'année 2006; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport et de le verser aux archives de la municipalité.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2006 DE LA R.A.E.

17-06-07

Considérant que la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent nous a fait parvenir une copie de son rapport financier pour l'année 2006; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport et de le verser aux archives de la municipalité.

- 18-06-07 PAVAGE ANNUEL
- Considérant le dépôt des soumissions pour le pavage annuel; considérant que le coût offert est beaucoup plus élevé que nos prévisions; considérant que la municipalité doit effectuer des travaux majeurs de pavage sur la rue Ménard à la fin de l'été; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas octroyer de contrat selon cet appel d'offres et d'attendre le résultat des soumissions relatives aux travaux pour la rue Ménard pour le pavage cette année.
- 19-06-07 ACQUISITION DU MODULE INFORMATIQUE « URBANISME »
- Considérant qu'il y a lieu d'acquérir le module « Urbanisme-zonage » afin d'intégrer les règlements d'urbanisme au système informatique; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'acquérir le module (urbanisme-zonage) ainsi que l'entretien annuel selon la proposition IMSAN60-061117-01 de PGgovern du 28 mai 2007.
- 20-06-07 PARC ET JEUX D'EAU : ACCEPTATION DU PLAN D'ENSEMBLE
- Considérant que la firme Habitat cible, à la demande du conseil, a révisé le plan d'ensemble de l'aménagement du parc et des jeux d'eau; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le plan proposé par Mme Laurie Delisle d'Habitat cible et daté du 6 juin 2007, relativement à l'aménagement du site de l'ancienne piscine municipale.
- 21-06-07 PARC ET JEUX D'EAU : APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR STRUCTURE DE JEUX D'EAU
- Considérant qu'il y a lieu de demander des soumissions sur invitation pour l'achat et l'installation de structure de jeux d'eau; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'inviter deux compagnies à soumissionner, soit Tessier Récréo-Parc inc. et Formes et Jeux inc..
- 22-06-07 CONGRÈS 2007 F.Q.M.
- Considérant la tenue du prochain congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra à Québec en septembre 2007; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de tous les membres du conseil disponibles ainsi que celle du directeur général, et de défrayer tous les frais inhérents à ce congrès.
- 23-06-07 COLLOQUE DE ZONE A.D.M.Q.
- Considérant la tenue d'un colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la zone Valmont ; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à participer au 23<sup>e</sup> colloque annuel de l'ADMQ qui se tiendra à St-Jude le 30 août prochain, et d'en défrayer tous les frais inhérents.
- 24-06-07 S.A.B.L. : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
- Considérant la correspondance du 26 avril 2007 de la Société d'aménagement de la baie Lavallière demandant une aide financière annuelle et récurrente de 5000\$ pour le fonctionnement de la « Maison du Marais »; considérant que la MRC du Bas-Richelieu a

été sollicitée financièrement par la S.A.B.L. pour le fonctionnement de la « Maison du Marais »; considérant que toutes sommes qui pourraient éventuellement provenir de la MRC du Bas-Richelieu sont financées en partie par la quote-part de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'attendre le positionnement de la MRC du Bas-Richelieu sur ce dossier avant de prendre une décision concernant une éventuelle aide financière.

#### S.A.B.L. : DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXE POUR L'EAU POTABLE

25-06-07

Considérant la demande d'exemption de la taxe d'eau formulée par la Société d'aménagement de la baie Lavallière pour le camping du Chenal-du-Moine; considérant que l'eau potable à Sainte-Anne-de-Sorel est facturée selon la consommation via des compteurs d'eau; considérant que cette politique est établie depuis plusieurs années et vise à sensibiliser les utilisateurs à faire une utilisation responsable de la ressource; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

#### S.A.B.L. : ÉCHANTILLONNAGE D'EAU

26-06-07

Considérant la demande de la Société d'aménagement de la baie Lavallière afin que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel puisse prendre en charge les frais reliés aux analyses d'eau du camping du Chenal-du-Moine; considérant que la municipalité fait analyser son eau potable à chaque semaine; considérant que la firme qui dessert la municipalité pourrait peut-être effectuer des prélèvements pour la S.A.B.L.; considérant que la municipalité n'entend pas prendre en charge l'échantillonnage de l'eau potable du camping; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de vérifier cependant auprès de la firme qui fait l'échantillonnage pour la municipalité s'il est possible de faire bénéficier de nos tarifs à la S.A.B.L..

#### S.A.B.L. : DÉLÉGATION AU C.A.

27-06-07

Considérant que le conseil d'administration de la Société d'aménagement de la baie Lavallière a ouvert un siège pour un représentant municipal; considérant que la présence d'un élu de la municipalité ne peut que contribuer à améliorer les relations entre les deux organismes; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer le conseiller Alain Côté pour siéger au c.a. de la S.A.B.L..

#### NOMINATION D'UN CONSEILLER À LA COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE DE L'UNESCO

28-06-07

Considérant que Monsieur Alain Côté, conseiller municipal, a été nommé sur la commission de conservation à la Coopérative de Solidarité de la réserve de la biosphère de l'Unesco; considérant que le conseil municipal désire reconnaître la délégation de Monsieur Côté à la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère de l'Unesco; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer Monsieur Alain Côté à la Coopérative de solidarité de la Réserve de la biosphère de l'Unesco et de défrayer les frais de représentation à ce comité selon la politique actuellement en vigueur.

#### RAPPORT DE L'INSPECTEURE MUNICIPALE

29-06-07

Considérant le dépôt des rapports de l'inspecteur municipale en date du 14 mai 2007 concernant les abris temporaires non démantelés ainsi que les terrains qui ne sont pas en état de propreté; considérant que la municipalité est aux prises avec une problématique particulière pour les abris temporaires; considérant que la municipalité débutera sous peu une analyse en profondeur des règlements d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser l'inspecteur de s'assurer que les propriétés malpropres énumérées entreprennent des travaux de nettoyage et demande une certaine tolérance pour les abris temporaires jusqu'à l'adoption de la nouvelle réglementation.

#### QUAI FÉDÉRAL

30-06-07

Considérant que le quai fédéral, constitué de deux brise-lames et d'une rampe de lancement, situé sur le bloc 452 de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel lot 147-p, est dans un état de dégradation très avancé; considérant que dans leur état actuel, le quai et les deux brise-lames constituent un danger réel pour la sécurité des usagers; considérant que le bassin nécessite des travaux de dragage afin de permettre le bon fonctionnement de la rampe de mise à l'eau; considérant que les installations du gouvernement fédéral nécessitent des réparations majeures pour rendre sécuritaire l'utilisation de la rampe de mise à l'eau; considérant que le gouvernement fédéral se doit d'agir rapidement afin d'éviter toutes catastrophes résultant d'un éventuel effondrement des deux brise-lames; considérant que cette infrastructure constitue un élément important dans le paysage de Sainte-Anne-de-Sorel et que certains le qualifient d'historique; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser Pêches et Océans Canada ainsi que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin que le gouvernement entreprenne dans les plus brefs délais des travaux de réparations majeures ainsi que toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que la sécurité des usagers du quai et de la rampe de mise à l'eau ne soit compromise. Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution au député du comté de Richelieu-Nicolet, Monsieur Louis Plamondon.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

- Pierre A. Arnold : sécurité au quai fédéral; état des négociations avec Sorel-Tracy pour les loisirs.
- Pascale Lavallée : état du dossier loisirs.
- Laurent Latraverse : rapport de l'inspecteur.
- Michel Lavallée : quai de Sainte-Anne : bien à conserver.
- Simon Latraverse : jardins d'eau et parc.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

31-06-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h50.

Réjane T. Salvail, maire      Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 11 juin 2007 à 19h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

32-06-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Avis de motion règlement no 417-2007-2 : « *Règlement modifiant le règlement no 417-2007 afin de modifier l'objet de ce règlement en remplaçant la construction d'une nouvelle piscine par un parc de jeux d'eau et jeux pour enfants ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement du site incluant l'achat de mobiliers urbains et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.*
- 4-Questions du public
- 5-Levée de l'assemblée

#### AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 417-2007-2

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter un règlement no 417-2007-2, avec dispense de lecture, modifiant le règlement no 417-2007 afin de modifier l'objet de ce règlement en remplaçant la construction d'une nouvelle piscine par un parc de jeux d'eau et jeux pour enfants ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement du site incluant l'achat de mobiliers urbains et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

33-06-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu de lever la séance spéciale à 19h35.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue jeudi le 14 juin 2007 à 17h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

34-06-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption du règlement no 417-2007-2 : « *Règlement modifiant le règlement no 417-2007 afin de modifier l'objet de ce règlement en remplaçant la construction d'une nouvelle piscine par un parc de jeux d'eau et jeux pour enfants ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement du site incluant l'achat de mobiliers urbains et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$.*
- 4-Demande d'autorisation Aéroport des Îles de Sorel
- 5-Demande d'autorisation de Les Îles à la Rame pour l'obtention d'un permis temporaire pour vente d'alcool le 1<sup>er</sup> juillet 2007
- 6-Festival nautique
- 7-Services professionnels d'urbanisme
- 8-Questions du public
- 9-Levée de l'assemblée

#### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007-2

35-06-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 417-2007-2 modifiant le règlement no 417-2007 afin de modifier l'objet de ce règlement en remplaçant la construction d'une nouvelle piscine par un parc de jeux d'eau et jeux pour enfants ainsi que des travaux de rénovation des bâtiments et d'aménagement du site incluant l'achat de mobiliers urbains et à cette fin, une dépense et un emprunt de 5 ans n'excédant pas 160 008,59\$. Il est également résolu de fixer la date de la tenue du registre au 20 juin 2007. Ledit règlement est reproduit aux pages suivantes.



## DEMANDE D'AUTORISATION DE AÉROPARC DES ILES DE SOREL

36-06-07

Considérant la demande de Monsieur Robert Ethier de Aéroparc des Iles de Sorel pour emprunter la flèche-remorque lors des après-bals qui se tiendront sur son terrain les samedis 16 juin et 23 juin prochains en soirée; considérant que pour des raisons de sécurité, la flèche-remorque serait utilisée pour diriger les voitures dans le stationnement; considérant qu'il y a lieu que le conseil autorise ce type d'activité sur son territoire; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue des deux événements et d'accorder le prêt et l'utilisation de notre flèche-remorque.

## DEMANDE D'AUTORISATION DE « LES ÎLES À LA RAME » POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS TEMPORAIRE POUR VENTE D'ALCOOL LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2007

37-06-07

Considérant la résolution no 10-03-07 qui autorise la tenue de l'activité « Les Îles à la Rame »; considérant que l'organisme souhaiterait obtenir un permis temporaire pour la vente d'alcool le jour de l'activité; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu unanimement d'autoriser le comité organisateur des « Îles à la Rame » à vendre de la boisson alcoolique le jour de l'activité et autorise la Régie des Alcools des Courses et des Jeux à émettre un permis temporaire.

## FESTIVAL NAUTIQUE

38-06-07

Considérant que dans une seconde correspondance suite à notre résolution no 11-06-07, le vice-président du Festival nautique spécifie qu'il n'est pas dans leur intention de nuire à l'accessibilité des citoyens possédant un droit de stationnement; considérant que le Festival nautique demande l'octroi de vingt places de stationnement gratuit sur le terrain de la municipalité du côté du camping; considérant que l'organisation du Festival nautique demande également une tolérance de la municipalité afin que la population puisse, la journée de l'événement, stationner leurs véhicules aux abords de la rue de la Rive près de l'Auberge de la Rive, ainsi que sur le chemin du Chenal-du-Moine, près de la Halte des 103 Iles; considérant que cet événement générera un attrait touristique important; considérant que la surveillance des véhicules est la responsabilité de l'organisation du Festival nautique; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre vingt passes temporaires de stationnement pour le 7 juillet prochain sur le stationnement municipal du côté du camping. Il est également résolu que la municipalité permette temporairement le stationnement sur la rue de la Rive et chemin du Chenal-du-Moine, la journée de l'événement le 7 juillet 2007 jusqu'à minuit.

## SERVICES PROFESSIONNELS D'URBANISME

39-06-07

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des services professionnels pour la confection d'un nouveau plan et règlements d'urbanisme; considérant que trois des quatre soumissionnaires ont déposé des soumissions; considérant que chacune des soumissions a été évaluée par le comité de sélection suivant la grille d'évaluation et entérinée par le conseil municipal; considérant que seulement les firmes Dessau-Soprin et Daniel Arbour et associés ont obtenu un pointage intérimaire supérieur à 70%; considérant que suite à l'ouverture des enveloppes

contenant le prix de la soumission, la firme Daniel Arbour et associés a obtenu le meilleur pointage final; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à la firme ayant obtenu le meilleur pointage final soit Daniel Arbour et associés au coût de 34 560\$ plus taxes.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

40-06-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu de lever la séance spéciale à 17h30.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 3 juillet 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Daniel Métivier  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Nancy Lacombe

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Vingt et une personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-07-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-07-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2007 tel que présenté.

03-07-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 11 juin 2007 tel que présenté.

04-07-07

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 14 juin 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

05-07-07

**-Réseau environnement: adhésion au programme d'économie d'eau potable.**

Considérant l'offre d'adhésion au programme d'économie d'eau potable; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

06-07-07

**-G.R.T.H.S.: consultation politique.** Considérant que le Groupe de ressources techniques en habitation de la région de Sorel-Tracy invite les membres du conseil à une consultation publique le 6 septembre prochain; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer le G.R.T.H.S. que tous les membres disponibles participeront à la consultation.

07-07-07

**-Planitaxe (Ethier avocats inc.): offre de services.**

Considérant l'offre d'un contrat de services pour une analyse des réclamations de taxes à la consommation (TPS-TVQ) effectuées par la municipalité afin d'obtenir s'il y a lieu des remboursements additionnels; considérant que cette offre nous a déjà été suggérée par le passé par d'autres firmes de fiscalistes; considérant que notre

firme de vérificateur comptable nous renseigne déjà sur ce sujet; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre de Planitaxe.

08-07-07

**-Association des familles Huard inc.: aide financière.** Considérant la demande d'aide financière de l'Association des familles Huard inc. pour leur prochaine rencontre; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-07-07

**-CJSO: trois publicités.** Considérant la demande d'achat d'un espace publicitaire pour les trois événements suivants : « Hommage à François Beauchemin », « Festival de la Gibelotte » et le symposium « Les Arts à l'horizon »; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

10-07-07

**-Ville de Nicolet: dessaisissement du port de plaisance.** Pour faire suite à la demande d'appui de la ville de Nicolet transmise par correspondance le 7 juin dernier; attendu que la ville de Nicolet souhaite obtenir l'appui des municipalités vivant une situation similaire à leur dossier pour faire débloquer les impasses et favoriser du même coup, le règlement global de tous les dossiers actuellement en cours; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel possède un quai fédéral pour petit bateau qui est actuellement dans un état de dégradation très avancé menaçant même la sécurité des usagers; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a demandé au gouvernement fédéral par la résolution no 30-06-07 qu'il entreprenne dans les plus brefs délais des travaux de réparation majeurs ainsi que toutes les mesures nécessaires afin de s'assurer que la sécurité des usagers du quai et de la rampe de mise à l'eau ne soit compromise; considérant que la municipalité n'est pas intéressée à devenir propriétaire du quai en question; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la ville de Nicolet dans ses démarches afin de faire pression sur le gouvernement fédéral en mentionnant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel exige du gouvernement qu'il entretienne ses installations pour la sécurité des usagers.

11-07-07

**-Regroupement des familles d'accueil du Bas-Richelieu : aide financière.**

Considérant qu'il existe des familles d'accueil à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant la demande d'aide financière pour le dépouillement d'un arbre de Noël; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de verser 100\$ à l'organisme.

12-07-07

**Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel : autorisation collecte de canettes.** Considérant la demande d'autorisation de la Maison des Jeunes de Sainte-Anne-de-Sorel pour la tenue d'une activité de financement de porte à porte le 14 juillet prochain; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'activité de la Maison des Jeunes le 14 juillet prochain et souhaite la plus grande participation des jeunes à cette activité.

#### CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

13-07-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

14-07-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a pas eu de séance du comité consultatif d'urbanisme en juin dernier.

### ÉTAT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DÉPENSES

15-07-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil un état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 mai 2007; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de le déposer aux archives de la municipalité.

### RÉSULTATS DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILES À VOTER POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 417-2007-2

Le directeur général fait lecture du certificat attestant les résultats de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement no 417-2007-2.

### PARC DE JEUX ET JEUX D'EAU : ACHAT DE COMPOSANTES AQUATIQUES

16-07-07

Considérant que la municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'achat de composantes aquatiques; considérant que seulement la compagnie Tessier Récréo-Parc inc. a déposé une offre; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de composantes aquatiques chez Tessier Récréo-Parc inc. au coût mentionné dans la soumission du 12 juin 2007 soit 35 518\$ plus taxes.

### PARC DE JEUX ET JEUX D'EAU : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIQUES

17-07-07

Considérant qu'il y a lieu de procéder par appel d'offres publiques pour la réalisation du parc de jeux et jeux d'eau; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de publier l'avis public sur le site internet Seo, le journal Constructo et le journal La Voix. La date d'ouverture des soumissions est prévue le 23 juillet prochain à 11h00.

### MRC DU BAS-RICHELIEU: ENTRÉE EN VIGUEUR DES RÈGLEMENTS 171-07, 172-07 ET 173-07 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

18-07-07

Considérant que l'entrée en vigueur des règlements no 171-07, 172-07, et 173-07 impliquera certaines modifications à nos règlements d'urbanisme; considérant que la firme Daniel Arbour et Associés a été mandatée pour la confection de nouveaux règlements d'urbanisme; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la MRC que la nouvelle réglementation en matière d'urbanisme tiendra compte des modifications du schéma.

MRC DU BAS-RICHELIEU : PROJETS DE RÈGLEMENT NO 17-07, 18-07 ET 19-07 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC

19-07-07

Considérant l'adoption par la MRC des projets de règlements no 17-07, 18-07 et 19-07 modifiant le schéma d'aménagement; considérant que la municipalité peut demander la tenue d'une consultation publique sur son territoire concernant chacun des projets de règlements; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la MRC que la municipalité ne désire pas tenir de consultation publique concernant ces projets de règlements sur son territoire.

DOSSIER « LOISIR »

20-07-07

Considérant le projet de carte du citoyen et plan d'intégration loisir pour les municipalités environnantes; considérant que depuis l'annonce de ce projet par la ville de Sorel-Tracy en automne 2007, plusieurs correspondances ont été échangées entre la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel et la ville de Sorel-Tracy; considérant que depuis le printemps dernier la municipalité a entrepris des négociations sérieuses avec la ville de Sorel-Tracy concernant le plan d'intégration loisir; considérant que le conseil juge important, voire même essentiel, que les résidants de Sainte-Anne-de-Sorel bénéficient de services de loisirs et culture complets et variés; considérant que l'entente proposée par la ville de Sorel-Tracy respecte la capacité de payer des contribuables de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel reconnaît qu'elle doit payer une juste part pour l'utilisation des loisirs de Sorel-Tracy; considérant que l'entente proposée offre aux résidants de Sainte-Anne-de-Sorel les mêmes privilèges que les résidants de Sorel-Tracy en matière de loisirs et culture; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire Réjane T. Salvail et le directeur général Maxime Dauplaise à signer l'entente intermunicipale concernant les loisirs et culture avec la ville de Sorel-Tracy pour une durée de cinq ans.

DOSSIER « INCENDIE »

21-07-07

Considérant que les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire, Saint-Robert et Sorel-Tracy se sont rencontrés pour discuter des possibilités d'ouverture du contrat incendie actuellement en vigueur; considérant qu'une proposition a été déposée; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'analyser la situation et de reporter la décision.

COMITÉ DES ÎLES

22-07-07

Considérant qu'il existe actuellement une problématique d'érosion des berges dans les îles à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de rencontrer monsieur Gérard Descheneaux, propriétaire d'un chalet dans les îles, pour discuter de la problématique.

QUESTIONS DU PUBLIC

- Pascal Hébert : prix passe annuelle du stationnement.
- Yanick Laferté : entente concernant les loisirs, et terrains de jeux.
- Denis Tessier : entente concernant les loisirs, et terrains de jeux.
- Marc-Henri Latraverse : entente concernant les loisirs, terrains de jeux, et compte d'Habitat cible.

- Véronique Sylvestre : entente concernant les loisirs, et terrains de jeux.
- Mélanie Cantara : même sujet.
- Amélie Racine : même sujet.
- Philippe Grenier : terrains de jeux.
- Simon Latraverse : début et fin de l'entente de loisirs.
- Denis Dubé : entente concernant les loisirs.
- Julie Descheneaux : entente concernant les loisirs.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

23-07-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h37.

Réjane T. Salvail, maire      Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 9 juillet 2007 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Quatre personnes assistent à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 5 juillet 2007.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-07-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Dérogation mineure du 3178 Chenal-du-Moine
- 4-Demande de la MRC concernant la passerelle enjambant le chemin du Chenal-du-Moine
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

#### DÉROGATION MINEURE DU 3178 CHENAL-DU-MOINE

25-07-07

A 19h07, les conseillers Daniel Métivier et Jean Préville se retirent de la table du conseil pour ce sujet de discussion.

Le maire laisse la parole aux personnes désirant se faire entendre sur la dérogation mineure.

Considérant la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de ne pas autoriser la dérogation mineure au 3178 chemin du Chenal-du-Moine (lot 22-P) à l'effet de réduire la marge latérale gauche du garage attaché au bâtiment principal à 0,95 mètres alors que le règlement no 245-1990, article 9.5 exige 2 mètres;  
considérant que l'article 145,2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* stipule :

- « *Respect des objectifs – Une dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme* »
- *Restriction – Aucune dérogation mineure ne peut être accordée dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique.* »

considérant que la propriété visée par la dérogation mineure est située dans une zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières soit une zone inondable de récurrence 0-20 ans selon la carte du risque d'inondation de 1996 d'Environnement Canada;



il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Nancy Laombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la dérogation mineure pour l'immeuble du 3178 chemin du Chenal-du-Moine (lot 22-P) et ce, pour des raisons de sécurité publique.

A 19h15, les conseillers Daniel Métivier et Jean Prévaille reprennent leur siège à la table des délibérations.

#### DEMANDE DE LA MRC CONCERNANT LA PASSERELLE ENJAMBANT LE CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

26-07-07

Un tour de table est effectué et chacun s'exprime en défaveur de la cession de la passerelle.

Considérant la demande de la MRC du Bas-Richelieu qui souhaiterait obtenir la passerelle enjambant le chemin du Chenal-du-Moine à titre gratuit; considérant que malgré le faible taux de son utilisation, cette passerelle est très utile pour la sécurité des piétons; considérant qu'à l'ouverture prochaine du parc de jeux d'eau, un achalandage provenant du camping est à prévoir; considérant que la passerelle constitue depuis 1976 un « emblème » pour la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Prévaille et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la MRC que la municipalité ne veut pas se départir de la passerelle.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

-Mario Beauchemin : dérogation mineure, fossé de ligne entre la rue de l'Anse et des Nations.

-Jean-Marie Paul : fossé de ligne, passerelle.

-Marc-Henri Latraverse : entente des loisirs.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

27-07-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévaille et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 19h24.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue jeudi le 26 juillet 2007 à 17h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absences motivées : Renée Sylvestre  
Jean Préville

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire, et l'avis de convocation a été envoyé aux membres du conseil le 24 juillet 2007.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

28-07-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Demande d'autorisation au MDDEP
- 4-Achat de pompes pour SP-6, SP-7 et SP-8
- 5-Parc de jeux et jeux d'eau
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

### DEMANDE D'AUTORISATION AU MDDEP

29-07-07

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel procédera sous peu à la réhabilitation de trois postes de pompage soit SP-6, SP-7 et SP-8; considérant que le groupe Teknika-HBA inc. possède le mandat d'ingénierie pour la mise à niveau des stations de pompage; considérant qu'il y a lieu de déposer tous les plans au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'obtention des autorisations nécessaires; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le groupe Teknika-HBA inc. à déposer les plans et devis au ministère de l'Environnement et d'autoriser le maire et/ou le directeur général à signer tous les documents pertinents à la démarche.

### ACHAT DE POMPES POUR SP-6, SP-7 ET SP-8

30-07-07

Considérant que la municipalité est actuellement en appel d'offres pour la mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7 et SP-8; considérant que nos ingénieurs et la compagnie ITT Flygt nous informent d'un délai de dix semaines pour la livraison des pompes; considérant que la municipalité désire réaliser les travaux en octobre 2007; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat des pompes dans les plus brefs délais selon les spécifications de nos

ingénieurs et la soumission 07-25-5863 de ITT Flygt au coût total de 26 560,20\$ plus taxes.

#### PARC DE JEUX ET JEUX D'EAU

31-07-07

Suite à l'appel d'offres pour la réalisation du parc et du jardin d'eau au 1685 chemin du Chenal-du-Moine et à l'analyse des soumissions reçues par le directeur général; considérant que le plus bas soumissionnaire conforme est « *Les Entreprises Berthier inc.* »; considérant que dans le devis d'appel d'offres, la municipalité s'est réservée le droit de retrancher certains travaux de la soumission si elle le juge approprié; considérant que la municipalité désire effectuer certains travaux à l'interne; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire soit « *Les Entreprises Berthier inc.* » en retranchant les items 5.4- Mobilier urbain, 5.5.-Réalisation d'aires de jeux de parc et volleyball sur plage et 5.6- Clôture en cordage, et en ajoutant à l'item 5.3- 90 mètres carrés représentant 3 terrasses supplémentaires au coût unitaire du bordereau de soumission.

Également résolu de procéder à l'acquisition de 4 bancs et 12 tables faits de plastique recyclé selon la soumission du 24 juillet 2007 de « *Tessier Récréo-Parc* » au coût de 8 539,86\$ taxes incluses.

Également résolu d'effectuer l'achat de jeux de parc selon la soumission du 25 juillet 2007 de « *Jambette Évolujeux* » au coût de 6 900,74\$ taxes incluses.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-07-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 17h40.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 27 août 2007 à 19h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-08-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adoption des comptes à payer
- 4-Mise à niveau des stations de pompage SP-6, SP-7, SP-8
- 5-Autres affaires
- 6-Questions du public
- 7-Levée de l'assemblée

#### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

02-08-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

#### MISE À NIVEAU DES STATIONS DE POMPAGE SP-6, SP-7, SP-8

03-08-07

Notre ingénieur François Pothier de la firme Teknika HBA soumet un rapport suite à l'ouverture des deux soumissions reçues pour la mise à niveau des stations de pompage qui a eu lieu le 23 août dernier. Après étude des soumissions, il nous recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Danis Construction inc., pour un montant de 468 000\$ incluant les taxes. Suite à la recommandation de notre ingénieur, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à la firme Danis Construction Inc. selon leur soumission datée du 23 août 2007.

#### AUTRES AFFAIRES

Aucun sujet.

## QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

04-08-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 19h35.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue mardi le 4 septembre 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence : Daniel Métivier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Quarante-cinq personnes assistent à la séance.

Trente secondes de silence sont observées en mémoire de Madame Andrée Boucher, mairesse de Québec, décédée il y a quelques jours.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-09-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item Autres affaires 13a) lettre de remerciements.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-09-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2007 tel que présenté.

03-09-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 9 juillet 2007 tel que présenté.

04-09-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 26 juillet 2007 tel que présenté.

05-09-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 27 août 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

06-09-07

#### **-Pêches et Océans Canada : installations du fédéral.**

Considérant la réponse du ministère Pêches et Océans Canada à l'effet qu'un rapport sera déposé sous peu énumérant les travaux nécessaires à la réhabilitation du quai, de la rampe et des brises-lames; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de demander qu'une copie du rapport soit remis à la municipalité dès qu'il sera complété et qu'une rencontre soit prévue avec le représentant du ministère pour obtenir les explications dudit rapport.

07-09-07

**-Mme Rolande Audet et M. Normand Poulin : intervention de l'agent municipal.** Considérant la demande de remboursement de deux touristes qui ont dû louer un emplacement au camping suite à un avis de notre agent municipal à l'effet que la réglementation municipale interdisait le stationnement de leur motorisé sur le terrain du Théâtre du Chenal-du-Moine pour la nuit; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de s'excuser auprès de ces personnes des inconvénients subits et accepte d'effectuer le remboursement demandé de 31,90\$. Il est également résolu de voir à éclaircir notre règlement à ce sujet.

08-09-07

**-Association Sclérose en plaques de Sorel-Tracy: commandite pour la marche de l'Espoir.**

Considérant la demande de commandite au profit de l'Association de la Sclérose en plaques de Sorel-Tracy qui organise sa 12<sup>e</sup> édition de la marche de l'Espoir le 9 septembre prochain; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-09-07

**-Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent : invitation téléconférence publique.**

Considérant qu'une téléconférence publique est organisée le 18 septembre prochain au sujet des niveaux d'eau et des débits dans le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent; considérant que chaque intervenant pourra discuter de ses préoccupations locales; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer le maire Réjane T. Salvail pour participer à cette téléconférence.

10-09-07

**-M. Pascal Hébert : plainte.** Considérant la plainte déposée au sujet de la malpropreté du terrain situé au 41 rue Lachapelle; considérant que le directeur municipal informe le conseil que l'inspecteur a transmis des correspondances au propriétaire concerné et qu'un délai doit être respecté; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de voir à ce qu'un suivi de ce dossier soit effectué à la séance régulière d'octobre.

11-09-07

**-Centre récréatif « Au fil des ans »: tournoi de golf.**

Considérant la demande de participation au tournoi de golf annuel du centre récréatif « Au fil des ans »; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre choix aux membres du conseil d'y participer à leurs frais et de faire un don d'un livre du 125<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.

12-09-07

**-Fabrique de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel: demande d'aide financière pour l'achat d'un orgue.**

Considérant la demande de la fabrique pour l'achat d'un orgue neuf pour l'église; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de verser une aide financière de 500\$ au conseil de la fabrique.

13-09-07

**C.P.T.A.Q.: dossier de Monsieur Marcel Laramée, lot 113-p.**

Considérant que la Commission de protection du territoire agricole du Québec a transmis à la municipalité le compte-rendu de la demande no 353061 ainsi que l'orientation préliminaire; considérant que la municipalité peut dans les trente jours demander une rencontre avec la Commission; considérant que lors de cette rencontre, la municipalité pourra apporter des précisions au projet; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la C.P.T.A.Q. une rencontre concernant le dossier no 353061.

14-09-07

**-Ville de Sorel-Tracy et Covabar : colloque international sur la gestion de l'eau douce du bassin du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs.**

Considérant l'invitation à participer au colloque international sur la gestion de l'eau douce du bassin du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs qui se tiendra à Sorel-Tracy les 13, 14 et 15 septembre prochain; considérant que tous les intervenants concernés par la question de la quantité et de la qualité de l'eau sur leur territoire auront la chance d'échanger sur la situation; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer le maire Réjane T. Salvail et d'accepter de défrayer tous les frais relatifs.

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

15-09-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

16-09-07

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

17-09-07

Considérant le dépôt du procès-verbal du 5 juillet 2007 du comité consultatif d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter ledit procès-verbal tel que présenté et de le verser aux archives de la municipalité.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME : FORMATION

18-09-08

Considérant la journée de formation proposée par l'Association québécoise d'urbanisme; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription des membres du comité consultatif d'urbanisme qui sont disponibles.

ÉTAT TRIMESTRIEL DES REVENUS ET DÉPENSES

19-09-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil un état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 juillet 2007; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de le déposer aux archives de la municipalité.

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COLLECTE DES EAUX USÉES SUR L'ÎLE D'EMBARRAS

20-09-07

Le directeur général explique les résultats de l'étude préliminaire pour l'installation d'un système d'égout sanitaire sur l'île d'Embarras, étude qui recommande la construction d'un réseau sous pression; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de l'étude effectuée par la firme d'ingénieurs Dessau-Soprin et datée de juin 2007.



21-09-07

### OFFRE DE SERVICES BANCAIRES

Considérant qu'il y a lieu de réviser l'offre de services bancaires concernant l'administration et les opérations financières entre la municipalité et la caisse populaire Pierre-de-Saurel; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services bancaires présentée par le centre financier aux entreprises de Richelieu-Desjardins et d'autoriser le maire et le directeur général à signer tous les documents relatifs.

### BAIE LAVALLIÈRE

Le maire explique qu'elle a eu une rencontre avec des représentants du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, et de Canards Illimités, et qu'une autre rencontre sur le sujet aura lieu lundi le 10 septembre prochain.

22-09-07

### ÎLE LACROIX

Considérant la proposition de bail par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'Île Lacroix; considérant que les conditions proposées du bail à l'exception de l'alinéa 3 respectent les attentes du conseil municipal; considérant que l'alinéa 3 stipule que : « *Le présent bail sera renouvelé automatiquement tous les ans, à la date anniversaire du bail, à moins d'avis contraire du ministère transmis par écrit au moins trente jours avant cette date.* »; considérant que le conseil souhaite depuis déjà plusieurs années conclure une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère de modifier l'alinéa 3 en indiquant une durée de bail de 5 ans aux mêmes conditions, et en incluant deux signataires pour la municipalité soit, Madame le maire Réjane T. Salvail et le directeur général, Maxime Dauplaise.

Il est également résolu d'autoriser le paiement des frais relatifs à la location et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le bail lorsque les modifications seront apportées.

23-09-07

### PROBLÈME D'ÉGOUT AU 2663 CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

Considérant que des travaux relatifs à l'égout du 2663 chemin du Chenal-du-Moine ont dû être effectués par le propriétaire; considérant que ces travaux ont été réalisés suite à la défektivité de la SP-7 endommagée par la foudre; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu unanimement de rembourser Monsieur Martin Bordeleau du 2663 chemin du Chenal-du-Moine au coût de 273,48\$ concernant les travaux qu'il a dû effectuer.

### AUTRES AFFAIRES

#### LETTRE DE REMERCIEMENTS

Il est décidé de faire parvenir une lettre de remerciements à Messieurs Pierre Lavallée et Jean Préville pour avoir retiré un véhicule de l'eau.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

- Denis Guilbault : île Lacroix, égout île d'Embarras.
- Pierre A. Arnold : téléconférence niveau du fleuve, égout île d'Embarras, rampe de mise à l'eau.
- Jean-Guy Paquette : égout île d'Embarras.
- Carmen Lamontagne : égout île d'Embarras.
- Colette Beauchemin : égout île d'Embarras.

- Steve Desaulniers : égout île d'Embarras.
- Léonard Dutil : égout île d'Embarras.
- Laurent Latraverse : entente loisir.
- Marc-Henri Latraverse : entente loisir.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

24-09-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h43.

Réjane T. Salvail, maire      Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 24 septembre 2007 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 20 septembre 2007.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

25-09-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Adhésion à la nouvelle mutuelle « FQM Prévention »
- 4-Questions du public
- 5-Levée de l'assemblée

#### ADHÉSION À LA NOUVELLE MUTUELLE « FQM PRÉVENTION »

26-09-07

Considérant que la Fédération Québécoise des Municipalités nous suggère de transférer notre dossier en santé et sécurité du travail avec la nouvelle mutuelle « *FQM Prévention* », qui offre de meilleurs rendements; considérant que pour la gestion de cette nouvelle mutuelle, la FQM s'associe avec une firme spécialisée dans le domaine soit, MEDIAL conseil santé sécurité inc.; considérant que des économies additionnelles pourraient être obtenues à notre cotisation de CSST; considérant que les membres du conseil municipal ont fait une lecture complète de l'entente projetée et s'en déclarent satisfaits, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, telle que rédigée, l'entente avec la *Commission de la santé et de la sécurité du travail* relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2008, et autorise la Fédération Québécoise des Municipalités à signer cette entente pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'a pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution des membres du conseil de la municipalité.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

27-09-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 19h17.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 1<sup>er</sup> octobre 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Dix personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-10-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec un ajout à l'item Autres affaires 15a) Fleurons du Québec.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-10-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2007 tel que présenté.

03-10-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 24 septembre 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

04-10-07

**-Club Lions Saint-Joseph-de-Sorel: banquet du 20<sup>e</sup> anniversaire.**  
Considérant la tenue d'un banquet le 27 octobre prochain pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Club Lions de Saint-Joseph-de-Sorel; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 45\$ chacun et de déléguer la conseiller Renée Sylvestre à y assister.

05-10-07

**-Fondation Hôtel-Dieu de Sorel: soirée gastronomique.**  
Considérant l'invitation de la Fondation Hôtel-Dieu de Sorel pour assister à une soirée gastronomique qui aura lieu le 7 novembre prochain; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

06-10-07

**-Société historique Pierre-de-Saurel: adhésion.**  
Considérant la demande d'adhésion à la Société historique Pierre-de-Saurel au coût annuel de 200\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de transférer la demande à l'étude du budget 2008.

## CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

07-10-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

## ADOPTION DES COMPTES À PAYER

08-10-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

## COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a pas eu de séance du comité consultatif en septembre.

## PAIEMENT DÉCOMPTE NO 1 POUR LE PARC DE JEUX D'EAU

09-10-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose au conseil un état des travaux effectués à date au 1<sup>er</sup> octobre 2007 par le Groupe EBI; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le décompte et d'autoriser le paiement de 77 644,11\$ à l'entrepreneur.

## RUE MÉNARD

10-10-07

Considérant que les coûts des travaux s'élèvent à 325 134,73\$ par le plus bas soumissionnaire ; considérant que le coût réel dépasse de beaucoup les prévisions que le conseil s'était fixées; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater le directeur général à vérifier avec nos ingénieurs les possibilités de réduire le projet en retirant les bordures de béton et qu'une décision soit prise lors d'une prochaine séance.

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC LA C.A.U.C.A.

11-10-07

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a conclu une entente avec la firme C.A.U.C.A. pour le service 9-1-1 depuis le 12 décembre 2002; considérant que l'entente arrive à échéance prochainement; considérant que la municipalité est satisfaite des services rendus par la firme C.A.U.C.A.; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente avec C.A.U.C.A. et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le renouvellement.

## RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX-ROUGE

12-10-07

Attendu que les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, comme la Loi sur la sécurité civile, la Loi sur les cités et villes, le Code municipal; attendu que les municipalités locales sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre; attendu que la mission de la Croix-Rouge est, notamment, d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence en leur offrant une assistance humanitaire; attendu que la Croix-Rouge, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les *Règles régissant l'aide humanitaire* conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

attendu que la Croix-Rouge est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant les ressources et l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités locales, lors d'un sinistre majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

attendu que la Croix-Rouge a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

attendu que la Croix-Rouge a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

attendu la volonté de la Municipalité et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite;

il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente et d'autoriser le maire et le directeur général/secrétaire-trésorier à signer la lettre d'entente pour des services aux sinistrés.

Il est également résolu de verser une contribution annuelle équivalente à 0,10\$ per capita afin d'assurer à la Croix-Rouge un seuil minimal de financement pour la durée de l'entente.

#### SUIVI DU DOSSIER DU 41 RUE LACHAPELLE

13-10-07

Le maire fait état de la situation du 41 rue Lachapelle et résume le rapport de l'inspecteur municipale. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de dépôt du rapport de l'inspecteur.

#### FORMATION

14-10-07

Considérant l'offre de formation de la Mutuelle des Municipalités du Québec concernant les « *Responsabilités gouvernementales et municipales en matière de sécurité civile* »; considérant qu'il n'y a aucune disponibilité des membres du conseil lors des dates sélectionnées; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite.

#### DÉNONCIATION DU BAIL POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES

15-10-07

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel loue des locaux de l'école Sainte-Anne-les-Îles depuis plusieurs années pour la tenue de certaines activités reliées aux loisirs; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a conclu une entente avec la ville de Sorel-Tracy pour l'utilisation complète de ses infrastructures de loisirs; considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel n'utilisera plus les locaux de l'école; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'informer la direction de l'école ainsi que la Commission scolaire Sorel-Tracy que la municipalité mettra fin à l'entente de location des locaux de l'école Sainte-Anne-les-Îles le 31 décembre 2007.

#### LOISIRS

16-10-07

Considérant que la municipalité a conclu une entente l'été dernier avec la ville de Sorel-Tracy pour l'utilisation de ses installations en services de loisirs, sports et culture; considérant que cette entente permet à tous les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel de bénéficier de la totalité des services de loisirs, sports et culture de la ville de Sorel-Tracy; considérant que suite à cette entente, le conseil a réévalué la

pertinence du poste « animateur en loisirs » dans la municipalité; considérant qu'après analyse, il n'y a plus lieu de conserver le poste « animateur en loisirs »; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'abolir le poste « animateur en loisirs » le 31 décembre 2007 et d'en aviser les autorités syndicales.

AUTRES AFFAIRES  
FLEURONS DU QUÉBEC

17-10-07

Madame le maire mentionne que la municipalité a obtenu deux fleurons dans le cadre de la campagne « Les Fleurons du Québec ». Elle a reçu lors des assises annuelles du congrès de la Fédération québécoise des municipalités un certificat à cet effet. Considérant que des panneaux d'identification devront être installés aux entrées de la municipalité; le premier panneau étant commandité, le second panneau devra être aux frais de la municipalité; considérant que le ministre de l'agriculture, Monsieur Laurent Lessard, procédera à la fin du mois à l'inauguration du panneau d'identification à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un panneau d'identification supplémentaire et autorise également un budget de 200\$ pour les frais d'un petit cocktail lors de la visite du ministre du MAPAQ.

QUESTIONS DU PUBLIC

-Pierre A. Arnold : rue Ménard; colloque COVABAR; quai fédéral et vitesse sur le chemin du Chenal-du-Moine.

-Pascale Lavallée : facturation de la Sûreté du Québec; vitesse sur le chemin du Chenal-du-Moine dans la zone de 80 km/hre.

-Mme Picard : parc de jeux d'eau.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

18-10-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h05.

Réjane T. Salvail, maire      Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier



A la séance spéciale du conseil municipal tenue jeudi le 4 octobre 2007 à 18h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Prévile  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Alain Côté

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale à été convoquée par le secrétaire-trésorier à la demande du maire et l'avis de convocation a été acheminé aux membres du conseil en date du 2 octobre 2007.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-10-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Rue Ménard
- 4-Questions du public
- 5-Levée de l'assemblée

#### RUE MÉNARD

20-10-07

Considérant que les coûts des travaux s'élèvent à 325 134,73\$ par le plus bas soumissionnaire; considérant que le coût réel dépasse de beaucoup les prévisions que le conseil s'était fixées; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de ne retenir aucune des soumissions déposées et de plutôt retourner en appel d'offres au cours de l'année 2008.

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Lacombe: rue Lachapelle.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-10-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 18h50.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 5 novembre 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Dix-huit personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-11-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-11-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2007 tel que présenté.

03-11-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du 4 octobre 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

04-11-07

#### **-Championnat scolaire provincial de hockey de l'E.S.B.G. : aide financière.**

Considérant la demande d'aide financière de l'école secondaire Bernard-Gariépy pour la tenue du championnat scolaire provincial de hockey; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

05-11-07

**-Société canadienne du cancer: invitation au Gala des Grands Chefs.** Considérant l'invitation de la Société canadienne du cancer pour assister à un souper gastronomique qui aura lieu le 28 novembre prochain; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite, et de laisser libre choix à chacun des conseillers d'y participer.

06-11-07

**-Club V.T.T. Vagabond Bas-Richelieu: demande d'autorisation.** Considérant la demande d'autorisation du club V.T.T. Vagabond pour la tenue de l'activité de la parade annuelle dans les rues de la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la parade annuelle des V.T.T. qui se tiendra le dimanche 2 décembre 2007 à compter de 14h00.

07-11-07

**-Les Fleurons du Québec : invitation au dépouillement officiel des résultats de la 2<sup>e</sup> édition.**

Considérant l'invitation au dépouillement officiel des résultats de la 2<sup>e</sup> édition des Fleurons du Québec; considérant que nous sommes membre de la Corporation; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet au coût de 35\$ et d'autoriser le maire à y participer.

08-11-07

**-Journal les 2 Rives : publicité.**

Suite à l'offre du journal Les 2 Rives de participer à la revue « *Rétrospective de l'année 2007* » dans l'édition du 24 décembre prochain en achetant une publicité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre.

09-11-07

**-Canards Illimités Canada : programme donateur 2008.**

Considérant la demande de sollicitation de Canards Illimités Canada afin d'être encore sur leur liste de donateurs en 2008; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande pour 2008 et d'aider plutôt les organismes locaux.

10-11-07

**-Société d'agriculture de Richelieu : invitation au Gala de l'excellence agricole.**

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de laisser libre cours à chacun des membres du conseil de participer personnellement, s'ils le désirent, au Gala de l'excellence agricole qui se tiendra le 24 novembre prochain à la salle Jani-Ber de Sorel.

11-11-07

**-Guignolée 2007 : demande d'autorisation.**

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la tenue de l'activité de « *La Guignolée* » dans les limites de Sainte-Anne-de-Sorel, dimanche le 2 décembre 2007.

12-11-07

**-Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy métropolitain : adhésion 2007-2008.**

Considérant la demande de renouvellement de notre adhésion à la Chambre de commerce Sorel-Tracy pour 2007-2008; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler notre adhésion au coût de 170\$ et de déléguer le maire Réjane T. Salvail comme représentante de la municipalité.

13-11-07

**-Centre local de développement du Bas-Richelieu : colloque touristique.**

Considérant l'invitation à assister au colloque touristique organisé par le CLD en collaboration avec Emploi-Québec le 21 novembre prochain; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de déléguer les conseillers Pierre Lacombe et Renée Sylvestre à y assister.

**CORRESPONDANCE POUR INFORMATION**

14-11-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

### ADOPTION DES COMPTES À PAYER

15-11-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

### COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a pas eu de séance du comité consultatif en octobre.

### REFINANCEMENT RÈGLEMENT NO 305-1996 : TRAVAUX DU CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

16-11-07

Considérant que la municipalité doit procéder à un refinancement pour l'emprunt finançant les travaux du chemin du Chenal-du-Moine; emprunt pour un terme restant de 5 ans payable par l'ensemble des payeurs de taxes;

considérant que la Caisse populaire Pierre-de-Saurel nous offre un taux de 5.24% par année pour le refinancement du montant de **252 700\$**;

il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu unanimement que la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse populaire Desjardins Pierre-de-Saurel pour son emprunt de 252 700\$ par billets en vertu du règlement no 305-1996 au pair, échéant en série 5 ans comme suit:

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
45 300\$	5,24%	13 novembre 2008
47 700\$	5,24%	13 novembre 2009
50 400\$	5.24%	13 novembre 2010
53 200\$	5.24%	13 novembre 2011
56 100\$	5.24%	13 novembre 2012

que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Que demande soit faite au ministre des Finances, d'approuver les conditions du présent emprunt telles que mentionnées ci-haut.

### RUE LACHAPELLE : DÉCOMPTE FINAL

17-11-07

Considérant le décompte final déposé par notre ingénieur de la firme Teknika HBA pour les travaux effectués sur la rue Lachapelle; considérant la recommandation de notre ingénieur d'accepter les travaux et d'effectuer le paiement de la retenue au montant de 19 377,44\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au paiement d'un montant de 19 377,44\$ auprès de l'entrepreneur Sintra Inc..

### REPLACEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC ET DE REFOULEMENT CHEMIN DU CHENAL-DU-MOINE

18-11-07

Considérant qu'il y a lieu de faire préparer une étude pour le remplacement de la conduite d'aqueduc et la conduite de refoulement sur le chemin du Chenal-du-Moine, dans le secteur du village jusqu'à l'extrémité est de la municipalité; considérant que nous avons reçu une offre de services professionnels de la firme Dessau à cet effet au coût de 7 300\$ plus taxes; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu unanimement de

retenir les services professionnels de la firme Dessau selon leur offre datée du 5 novembre 2007 et de prendre le paiement à même le budget courant.

## ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

19-11-07

Considérant qu'en 1999 l'ex-ville de Sorel concluait une entente avec la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel concernant la fourniture de services pour la protection incendie sur notre territoire durant une période de dix ans, et ce, à certaines conditions;

considérant qu'à l'époque, lors de la conclusion de cette entente, les conditions pour exercer au sein d'un service d'incendie municipal et l'application du schéma de couverture de risques ne faisaient pas partie des obligations professionnelles du service de sécurité incendie de l'ex-ville de Sorel;

considérant qu'en raison des nouvelles obligations, les coûts de formation de l'ensemble des pompiers du service incendie ont grandement augmenté;

considérant qu'avec l'application du schéma de couverture de risques, la ville de Sorel-Tracy doit, en échange d'une immunité contre toutes poursuites éventuelles, assurer le déploiement d'effectifs qualifiés en tout temps, garantir l'intervention d'équipes spécialisées lorsque surviennent des situations particulières telles que le sauvetage en espaces clos, en hauteur et sur les cours d'eau et lors de la présence de matières dangereuses et de l'utilisation d'équipement spécialisé, telles les pinces de désincarcération;

considérant que la ville de Sorel-Tracy s'est dotée du matériel spécialisé nécessaire et a assumé la formation de son personnel pour que le Service de sécurité incendie soit en mesure d'intervenir efficacement en toutes circonstances;

considérant que seuls les citoyens de Sorel-Tracy en ont défrayé les coûts supplémentaires, et ce, même si les citoyens de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, en ont aussi bénéficié;

considérant que lors de l'élaboration de notre plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques, la municipalité devra indiquer comment elle entend procéder pour répondre et atteindre les objectifs gouvernementaux imposés tels que la sensibilisation du public, la recherche des causes et circonstances des incendies et l'inspection des bâtiments dans les cinq ans suivant l'adoption du schéma de couverture de risques;

considérant que cette nouvelle entente tient compte de la population et de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel ainsi que des coûts assumés par la ville de Sorel-Tracy pour les immobilisations, le renouvellement de la flotte de véhicules du service et de la formation du personnel du service de sécurité incendie;

considérant qu'il en résulte que les citoyens de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel paient un montant équivalent à celui des citoyens de la ville de Sorel-Tracy pour le service de protection incendie;

considérant que les ententes de service avec les municipalités de Sainte-Anne-de-Sorel, Sainte-Victoire et Saint-Robert se termineront en 2009;

considérant qu'il y a lieu de revoir l'entente signée en 1999 avec l'ex-ville de Sorel afin qu'elle reflète et incorpore les nouvelles obligations gouvernementales imposées en matière de service de sécurité incendie;

il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de mettre fin à l'entente qui devait se terminer le 31 décembre 2009 et d'accepter la nouvelle entente intermunicipale relative à la protection contre l'incendie, aux interventions d'urgence et à la fourniture de services de sécurité incendie en incluant le volet « sécurité civile ».

- 20-11-07 RÉALISATION D'UN SITE WEB MUNICIPAL
- Considérant que la municipalité désire obtenir une vitrine sur le Web afin de faire mieux connaître nos services; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat de conception du site Web municipal à la firme Maguilou.
- 21-11-07 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008 DE LA R.I.A.R.Y.
- Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget 2008 de la Régie Intermunicipale d'Aqueduc Richelieu-Yamaska établissant notre quote-part annuelle à 137 222\$.
- 22-11-07 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008 DE L'O.M.H.
- Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les prévisions budgétaires 2008 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Sorel établissant notre quote-part annuelle au montant de 6 312\$.
- 23-11-07 BAIL ÎLE LACROIX
- Considérant la proposition de bail par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour l'île Lacroix; considérant que les conditions proposées du bail respectent les attentes du conseil; considérant que le conseil souhaite depuis déjà plusieurs années conclure une entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune; il est proposé par Alain Côté, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition telle que présentée en incluant deux signataires pour la municipalité.
- SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE SAINTE-ANNE-LES-ÎLES
- Le maire mentionne que la municipalité a été informé que la limite de vitesse face à l'école n'était pas respectée et que certaines personnes souhaiteraient devenir brigadier pour la traverse face à l'école. Elle rappelle qu'elle a avisé la Sûreté du Québec et que le conseil analysera la problématique de la sécurité aux abords de l'école dans les prochaines semaines.
- 24-11-07 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT
- Considérant qu'il y a lieu de nommer un maire suppléant pour les prochains six mois; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Renée Sylvestre à titre de maire suppléant jusqu'en mai 2008.
- AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NO 421-2007 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES
- AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Alain Côté à l'effet de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.
- SÉANCE SPÉCIALE DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ
- Le maire informe de la tenue d'une séance spéciale pour le dépôt du rapport du maire lundi le 19 novembre 2007 à 19h00.

## QUESTIONS DU PUBLIC

-Gérard Descheneaux : érosion des berges, identification des chalets, vitesse sur l'eau, budget pour le comité des berges, remerciements à Madame Anne Beauchemin.

-Pascale Lavallée : remplacement de la conduite d'aqueduc et qualité de l'eau potable.

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

25-11-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20h50.

Réjane T. Salvail, maire      Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 19 novembre 2007 à 19h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance spéciale a été annoncée par le maire lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue le 5 novembre 2007.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

26-11-07

Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Prière
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Rapport du maire sur la situation financière et les indicateurs de gestion
- 4- Achat d'ordinateurs portables
- 5- Achat de mobilier de bureau et fabrication d'unité murale
- 6- Achat d'une remorque utilitaire
- 7- Réparation de la clôture au bureau municipal
- 8- Achat d'identificateurs de poteau
- 9- Achat de mats de drapeau pour la mairie
- 10- Réfection de l'entrée principale de la mairie
- 11- Système d'éclairage de la salle du conseil
- 12- Annulation de taxes propriétaires étrangers
- 13- Questions du public
- 14- Levée de l'assemblée

#### RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES INDICATEURS DE GESTION

27-11-07

Le maire dépose et fait la lecture de son rapport sur la situation financière et les indicateurs de gestion de la municipalité. Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du rapport du maire sur la situation financière 2007 de la municipalité ainsi que la description des indicateurs de gestion pour les trois dernières années.

#### ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES

28-11-07

Considérant que le conseil désire à compter de la prochaine année économiser sur les coûts de photocopies des documents et de surcroît, protéger l'environnement; considérant que les membres du conseil désirent travailler avec des ordinateurs portables; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de sept ordinateurs portables au coût de 9 053,33\$ taxes incluses, et prendre ce montant



à même le budget 2007 en affectant le montant nécessaire au poste « Immobilisations ». Il est entendu que lesdits ordinateurs portables demeureront la propriété de la municipalité.

Il est également résolu à l'unanimité des conseillers de faire câbler la salle du conseil pour le branchement des ordinateurs portables par Logitech Informatique au coût de 443,73\$ taxes incluses.

#### ACHAT DE MOBILIERS DE BUREAU ET FABRICATION D'UNITÉS MURALES

29-11-07

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'ameublements de bureau pour le directeur général selon la soumission # 069690 de Fournitures Denis Inc. au montant de 5296,41\$, et prendre ce montant à même le budget 2007 en affectant le montant nécessaire au poste « Immobilisations ».

Il est également autorisé de faire fabriquer deux unités de rangement ainsi que l'aménagement d'une vitrine pour la réception du bureau municipal au coût de 4450\$ taxes incluses, et de prendre ce montant à même le budget 2007 au poste « Entretien et réparation-bâtiments» (02-13000-522).

#### ACHAT D'UNE REMORQUE UTILITAIRE

30-11-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une remorque utilitaire pour la voirie selon la soumission de la firme Groleau trailers inc. au coût de 9966,07\$ taxes incluses, et de prendre ce montant à même le budget de l'année courante en affectant le montant nécessaire au poste « Immobilisations ».

#### RÉPARATION DE LA CLÔTURE AU BUREAU MUNICIPAL

31-11-07

Considérant qu'il y a lieu de faire réparer la clôture près de la salle du conseil, entre la propriété de la Halte des 103 Iles et la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat à Clôture Sorel-Tracy au prix mentionné de 1050\$ plus taxes, à même le poste « Entretien et réparation bâtiments » (02-13000-522).

#### ACHAT D'IDENTIFICATEURS DE POTEAUX

32-11-07

Considérant qu'il y a lieu d'installer des plaquettes d'identification de numéros pour les poteaux de luminaires de rues; considérant que ces plaquettes faciliteraient la gestion de l'entretien des luminaires de rues; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de commander 350 plaquettes au coût de 1400\$ plus taxes chez Martech inc., et de prendre ce montant à même le budget 2007 au poste « Enseignes » (02-35000-640).

#### ACHAT DE MATS DE DRAPEAU POUR LA MAIRIE

33-11-07

Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de deux mats de drapeau pour le bureau municipal chez Tecnima inc. au coût de 2890\$ plus taxes, et de prendre ce montant à même le budget 2007 en affectant le montant nécessaire au poste « Immobilisations ».

### RÉFECTION DE L'ENTRÉE PRINCIPALE DE LA MAIRIE

34-11-07

Considérant qu'il y a lieu de refaire le perron de l'entrée principale de la mairie; considérant qu'il y a lieu de récupérer le pavé uni de l'ancienne piscine municipale; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les travaux au coût de 12534.50\$ taxes incluses par Excavation M.D.Y., et de prendre ce montant à même le poste « Entretien et réparation - bâtiments » (02-13000-522).

### SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE DU CONSEIL

35-11-07

Considérant qu'il y a lieu de refaire le système d'éclairage de la salle du conseil; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la réfection du système d'éclairage de la salle du conseil par les Entreprises Michel Morin Inc., et de prendre un montant suffisant à même le budget 2007 au poste « Entretien et réparation – bâtiments » (02-13000-522).

### ANNULATION DE TAXES DES PROPRIÉTAIRES ÉTRANGERS

36-11-07

Considérant la recommandation du vérificateur d'annuler à chaque année les arrérages de taxes pour les propriétaires étrangers qui n'ont pas payé depuis plusieurs années; considérant la situation et la faible évaluation de ces terrains; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers d'annuler les taxes foncières pour les 240 dossiers touchés par cette situation et totalisant un montant de 326,51\$ pour cette année.

### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

37-11-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Jean Prévile, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 20h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 26 novembre 2007 à 22h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

Les membres du conseil étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

38-11-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Prière
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Télémétrie pour stations de pompage
- 4- Radar portatif sur remorque
- 5- Contrôle qualitatif mise à niveau SP-6, SP-7, SP-8
- 6- Interrupteur de transfert à la mairie
- 7- Questions du public
- 8- Levée de l'assemblée

#### TÉLÉMÉTRIE POUR STATIONS DE POMPAGE

39-11-07

Considérant qu'il y a lieu de faire installer un système de télémétrie aux stations de pompage de la municipalité afin de pouvoir suivre les rapports de fonctionnement de chaque station et ce, quotidiennement; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Desmarais Protection Electronique pour l'installation de composeurs pour les neuf stations de pompage de la municipalité au coût de 5 622\$ plus taxes. Il est également résolu de faire installer douze lignes téléphoniques de base pour ce système et d'autoriser la signature d'un contrat de trois ans avec Bell Canada. Il est également résolu de prendre ce montant à même le budget 2007 au poste « Immobilisations ».

#### RADAR PORTATIF SUR REMORQUE

40-11-07

Considérant la problématique de vitesse sur les rues et chemins de la municipalité; considérant la présence d'une zone scolaire; considérant que la municipalité désire sensibiliser la population qui ne respecte pas les limites permises; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition d'un radar portatif sur remorque chez Signel Services Inc. selon leur soumission du 15 novembre 2007 au coût de 7 831\$ plus taxes, et de prendre ce montant à même le budget 2007 au poste « Immobilisations ».

#### CONTRÔLE QUALITATIF MISE À NIVEAU SP-6, SP-7, SP-8

41-11-07

Considérant qu'il y a lieu de mandater une firme pour le contrôle qualitatif de la mise à niveau des postes de pompage SP-6, SP-7 et SP-8; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévillle et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat du contrôle qualitatif à Laboratoires Shermont selon leur proposition du 21 novembre 2007 au coût de 2 197,50\$ plus taxes, et de prendre ce montant à même le règlement d'emprunt.

#### INTERRUPTEUR DE TRANSFERT À LA MAIRIE

42-11-07

Considérant qu'il y a lieu de faire installer un interrupteur de transfert de courant à la mairie afin de raccorder rapidement notre génératrice lors de pannes électriques; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat d'installation à Les Entreprises Michel Morin Inc. selon sa soumission du 23 novembre 2007 au coût de 4 300\$ plus taxes, et de prendre ce montant à même le budget 2007 au poste « Entretien et réparation –bâtiments » (02-13000-522).

#### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

43-11-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévillle et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 22h15.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 3 décembre 2007 à 20h00 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Nancy Lacombe

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Huit personnes assistent à la séance.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-12-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec les changements suivants : en ajoutant un point « Changement de nom de la municipalité » avant l'item « Autres affaires.

### ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-12-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2007 tel que présenté.

### CORRESPONDANCE DÉCISION

03-12-07

#### **-M. Pierre Lepage : demande de remboursement de taxes.**

Considérant la demande de remboursement de taxes foncières pour l'évaluation de son terrain sur la rue de la Rive qui comportait un frontage et une superficie erronés; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de répondre à Monsieur Lepage que la municipalité procédera au remboursement selon ce que la loi sur la fiscalité municipale permet et sur réception du certificat de l'évaluateur.

04-12-07

#### **-M. Sylvain Proulx : déplacement d'une borne-fontaine.**

Considérant la demande de Monsieur Sylvain Proulx concernant le déplacement d'une borne-incendie qui obstrue l'accès à son nouveau garage; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de faire évaluer les coûts reliés à ce déplacement et de reporter la décision à une prochaine séance.

05-12-07

#### **-Fédération québécoise de la faune: renouvellement d'affiliation.**

Considérant l'offre de renouvellement d'affiliation : il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder au renouvellement de l'affiliation à la Fédération québécoise de la faune pour la prochaine année et de déléguer le conseiller Jean Préville et comme substitut, le conseiller Alain Côté.

Le conseiller Alain Côté quitte la table du conseil à 20h12.

06-12-07

**-Association des chasseurs et pêcheurs de Sainte-Anne-de-Sorel : demande de commandite.**

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une aide financière de 500\$ en 2008 qui sera prévue dans les prochaines prévisions budgétaires.

Le conseiller Alain Côté reprend son siège à 20h15.

07-12-07

**-CJSO, Journal la Voix : publicité vœux de Noël.**

Suite à l'offre du journal La Voix et de la station de radio locale CJSO pour offrir des vœux de Noël à la population; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à l'offre.

08-12-07

**-Mme Lucie Antaya, auteure : demande d'aide financière.**

Considérant la demande d'aide financière de Madame Lucie Antaya pour la création de son prochain livre; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande.

09-12-07

**-M. Jasmin Bibeau de Autobus Bibeau Inc. : recherche de terrain pour autobus scolaires.**

Considérant la demande de Monsieur Jasmin Bibeau, président d'Autobus Bibeau Inc. sur la possibilité de trouver un terrain pour l'entreposage de ses autobus scolaires à Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que la municipalité ne possède pas de terrain disponible à la construction; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser Monsieur Bibeau qu'il fasse les démarches pour trouver un terrain vacant dans la municipalité selon des spécifications et que par la suite, avant d'acheter, qu'il s'informe pour procéder à un changement de zonage s'il y a lieu.

10-12-07

**-Mme Sophie Vigneault, directrice de l'école Sainte-Anne-les-Îles: demandes d'aide financière.**

Considérant la demande d'aide financière de 2200\$ de l'école Sainte-Anne-les-Îles pour la tenue d'une série de cours de natation à la piscine Laurier R. Ménard, dédiés à la maternelle; considérant que depuis juillet 2007, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a conclu une entente avec la ville de Sorel-Tracy dans le cadre du programme « accès-loisir »; considérant que la municipalité s'est engagé financièrement dans ce programme afin de permettre à tous les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel de bénéficier de la totalité des services de loisirs, sports et culture de la ville de Sorel-Tracy et ce, au même coût que les résidents de Sorel-Tracy; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de ne pas donner suite à la demande pour les raisons énumérées précédemment.

11-12-07

Considérant la correspondance de la directrice de l'école Sainte-Anne-les-Îles qui prend acte de la dénonciation de la municipalité concernant le bail de location des locaux de l'école; considérant que cette décision du conseil municipal entraîne un manque à gagner dans le budget de l'école; considérant que la direction de l'école demande à la municipalité une implication financière de 25 000\$ sur trois ans afin d'effectuer divers travaux pour le parc-école situé sur les terrains de l'école Sainte-Anne-les-Îles; considérant que la municipalité et la commission scolaire sont deux entités légales différentes qui possèdent toutes deux le droit de taxation sur la valeur foncière;

considérant qu'il est du ressort de la commission scolaire de veiller à l'amélioration et à l'entretien de ses propriétés ainsi que de ses équipements; considérant que la municipalité a investi plusieurs milliers de dollars en 2007 pour la construction d'un nouveau parc de jeux d'eau à Sainte-Anne-de-Sorel; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'aviser la direction de l'école Sainte-Anne-les-Îles que la municipalité ne possède pas les deniers suffisants pour subvenir aux besoins d'entretien de l'école, ce qui revient de plein droit à la commission scolaire.

12-12-07

**-Monsieur Marcel Laramée : demande de remboursement de frais à la CPTAQ.**

Considérant la demande de remboursement de Monsieur Marcel Laramée de 244\$ pour les frais qu'il a encourus lors d'un dépôt d'une demande à la CPTAQ; considérant que la demande déposée à la CPTAQ s'est faite sur recommandation de la municipalité; considérant que lors d'une audience à la CPTAQ, les commissaires ont fait mention d'un malentendu et ils en ont informé la municipalité et Monsieur Laramée, à l'effet que ce dernier aurait dû procéder par une déclaration en vertu de l'article 105 de la loi sur la Protection du territoire agricole du Québec au coût de 60\$; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de Monsieur Laramée et de lui rembourser le montant de 244\$.

13-12-07

**-Monsieur Jacques Joyal : demande de remboursement de frais de branchement à l'égout sanitaire.**

Considérant la demande de Monsieur Jacques Joyal du 1 rue Lachapelle pour le rebranchement de ses installations sanitaires au réseau d'égout sous pression; considérant que la propriété de Monsieur Joyal avait été débranchée à la demande de la municipalité; il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de rembourser les frais de 275,94\$ selon la facture no 1849 qu'il a soumis à la municipalité.

14-12-07

CORRESPONDANCE POUR INFORMATION

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers de verser la correspondance aux archives de la municipalité.

15-12-07

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les comptes reproduits à la page suivante, considérant que le secrétaire-trésorier, tel que décrété par la loi 39 sanctionnée le 22 juin 1979, a donné lecture du certificat attestant que la municipalité a les fonds budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour payer les comptes.

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il n'y a pas eu de séance du comité consultatif en novembre.

16-12-07

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA R.A.E. RICHELIEU/SAINT-LAURENT

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le budget 2008 de la Régie d'assainissement des eaux Richelieu/Saint-Laurent établissant notre quote-part annuelle à 59 207\$.

17-12-07

### CONTRAT DE SOUTIEN AUX LOGICIELS

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler pour l'année 2008 le contrat d'entretien et de soutien aux applications avec la firme P.G. Govern au montant de 8751,36\$ taxes incluses.

### DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le directeur général mentionne qu'il a reçu les déclarations des intérêts pécuniaires de tous les membres du conseil.

### ZONE SCOLAIRE

Le maire informe que la municipalité est sensible à la sécurité aux abords de l'école et mentionne que le conseil a procédé à l'achat d'une remorque radar afin de sensibiliser les usagers de la route aux limites de vitesse.

18-12-07

### COMITÉ DE LA PROTECTION DES BERGES

Considérant qu'il y a lieu de former un comité sur la protection des berges; considérant que ce comité devra obtenir un budget de fonctionnement; il est proposé par Jean Préville, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers de former un comité sur la protection des berges et de déléguer Messieurs les conseillers Jean Préville et Alain Côté pour siéger sur ce comité pour la municipalité. Il est également résolu de fournir en 2008 un soutien financier de 200\$ et de prêter l'imprimante des loisirs au président du comité, Monsieur Gérard Descheneaux.

19-12-07

### SÉANCE SPÉCIALE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la séance spéciale pour l'adoption des prévisions budgétaires 2008 de la municipalité le lundi 17 décembre prochain à 19h30.

### AVIS DE MOTION POUR PRÉSENTER LE RÈGLEMENT NO 422-2007 CONCERNANT LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2008, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008 ET LES CONDITIONS DE LEURS PERCEPTIONS.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Daniel Métivier afin de présenter lors d'une prochaine séance de ce conseil, un règlement concernant les prévisions budgétaires 2008, le plan triennal d'immobilisation, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2008 et les conditions de leur perception.

20-12-07

### CHANGEMENT DE NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Considérant que notre municipalité est reconnue sous le toponyme de municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que ce toponyme porte à confusion en ne reflétant pas l'entité géographique dont la municipalité dessert; considérant que la population résidante de Sainte-Anne-de-Sorel s'identifie à cette entité géographique; considérant que la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., chapitre 0-9) permet à une municipalité de changer de nom; considérant qu'il y a lieu de retirer le mot « paroisse » et « Sorel » du nom de la municipalité; il est proposé par Renée Sylvestre, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité



des conseillers présents que cette municipalité s'adresse à la Commission de toponymie du Québec et à la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, afin de changer le nom de la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel pour celui de la « *municipalité de Sainte-Anne-les-Îles* ». Il est également résolu de mandater le directeur général de vérifier les possibilités afin de changer également notre gentilé « sorelois(e) » pour, par exemple, « Sainte-Annois(e) ».

#### QUESTIONS DU PUBLIC

-Elise Larochelle : félicitations pour l'achat d'une remorque radar; politique familiale.

-Sylvain Proulx : félicitations pour l'achat d'une remorque radar; borne-fontaine à déplacer.

-Laurent Latraverse : félicitations pour le changement de nom de la municipalité.

-Michel Lavallée : conteneur d'entreposage.

#### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

21-12-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21h00.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général  
et secrétaire-trésorier

A la séance spéciale du conseil municipal tenue lundi le 10 décembre 2007 à 21h30 à la salle du conseil, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents:

Réjane T. Salvail, maire  
Nancy Lacombe  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Alain Côté

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Aucune personne n'assiste à la séance.

La séance a été convoqué par le secrétaire-trésorier, à la demande du maire, et l'avis de convocation a été transmis aux membres du conseil le 6 décembre 2007.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-12-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Prière
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des comptes à payer
- 4- Parc de jeux d'eau
  - a) appropriation d'un montant dans le budget courant
  - b) acceptation d'un taux et d'une institution financière pour l'emprunt du règlement no 417-2007
- 5- Achat de stores pour la salle du conseil
- 6- Remplacement du système téléphonique
- 7- Renouvellement des assurances générales
- 8- Contrat de travail du directeur général
- 9- Demande de prolongation de délai M.Michel Champagne
- 10-Adoption du règlement no 419-2007 concernant les cabanes à pêche
- 11-Adoption du règlement no 421-2007 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
- 12-Avis de motion règlement relatif au traitement des élus municipaux
- 13-Questions du public
- 14-Levée de l'assemblée

### PARC DE JEUX D'EAU

#### APPROPRIATION D'UN MONTANT DANS LE BUDGET COURANT

23-12-07

Considérant qu'il y a lieu d'approprier un montant à même le budget courant 2007 comme versement comptant au règlement d'emprunt no 417-2007 du parc de jeux d'eau;  
il est proposé par Jean Préville, appuyé par Nancy Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'approprier un montant de 30 000\$ comme paiement comptant au règlement d'emprunt no 417-2007 afin d'emprunter un montant moins élevé et ainsi diminuer les intérêts à payer pour le futur. Il est également résolu de prendre ce montant à même le budget d'activités financières de fonctionnement 2007.

PARC DE JEUX D'EAU  
ACCEPTATION D'UN TAUX ET D'UNE INSTITUTION FINANCIÈRE  
POUR L'EMPRUNT DU RÈGLEMENT NO 417-2007

24-12-07

Considérant que la municipalité se propose d'emprunter par billets un montant total de 122 278\$ en vertu du règlement d'emprunt no 417-2007 pour les travaux du parc de jeux d'eau; considérant l'appel d'offres public effectué par le ministère des finances du Québec pour cet emprunt de 122 278\$; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Prévile et résolu unanimement que la municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sorel accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt de 122 278\$ par billets en vertu du règlement no 417-2007 au prix de 98,16100, échéant en série 5 ans comme suit:

<u>Capital</u>	<u>Taux</u>	<u>Échéance</u>
21 978\$	4,05%	18 décembre 2008
23 100\$	4,05%	18 décembre 2009
24 400\$	4,25%	18 décembre 2010
25 700\$	4,45%	18 décembre 2011
27 100\$	4,65%	18 décembre 2012

que les billets, capital et intérêts, seront payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ACHAT DE STORES POUR LA SALLE DU CONSEIL

25-12-07

Considérant qu'il y a lieu de faire installer des stores pour les fenêtres de la salle du conseil; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter des stores chez Textiles Raymond Parent Inc. au coût de 2502,91\$ taxes incluses, et de prendre ce montant à même le budget courant au poste « Entretien et réparation bâtiments » (02-13000-522).

REPLACEMENT DU SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE

26-12-07

Considérant que le système téléphonique de la mairie est toujours sous location; considérant que les coûts de location sont à la hausse dûs à la technologie désuète du système; considérant la proposition de Bell Canada pour le remplacement du système actuel par une technologie moins dispendieuse; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Bell Canada et de procéder à une entente de 60 mois (crédit-bail) pour le remplacement du système téléphonique. Il est également résolu de conclure une entente de trois ans pour l'utilisation des lignes téléphoniques.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES

27-12-07

Considérant que les membres du conseil ont analysé ladite entente; il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Jean Prévile et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour 2008.

CONTRAT DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

28-12-07

Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les conditions du contrat de travail entre le directeur général, Maxime Dauplaise, et la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, contrat daté du 10 décembre

2007 pour une durée de cinq ans; et d'autoriser également la signature par le maire Réjane T. Salvail, et le directeur général, Maxime Dauplaise.

DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI DE MONSIEUR MICHEL CHAMPAGNE

29-12-07

Considérant la correspondance de Monsieur Michel Champagne du 324 de la Rive demandant une prolongation de six mois pour l'entreposage de conteneurs appartenant à l'ancien propriétaire de la propriété, Monsieur Michel Lavallée; considérant que ces conteneurs servent à l'entreposage des meubles et effets personnels de Monsieur Lavallée; considérant que la construction de la nouvelle résidence de Monsieur Lavallée sera terminée seulement au printemps 2008; il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu d'autoriser l'entreposage temporaire des conteneurs au 324 de la Rive jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2008. Il est également résolu de demander à l'inspecteur municipale de s'assurer que les conteneurs utilisés contiennent uniquement de l'ameublement et des effets personnels.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 419-2007 CONCERNANT LES CABANES À PÊCHE

30-12-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait lecture du règlement no 419-2007 concernant les cabanes à pêche sur notre territoire. Il est proposé par Pierre Lacombe, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 419-2007 reproduit aux pages suivantes.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 421-2007 CONCERNANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES

31-12-07

Le directeur général/secrétaire-trésorier fait lecture du règlement no 421-2007 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la municipalité. Il est proposé par Nancy Lacombe, appuyé par Daniel Métivier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 421-2007 reproduit aux pages suivantes.

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Pierre Lacombe afin de présenter à une prochaine séance de ce conseil, un règlement relatif au traitement des élus municipaux.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

32-12-07

Tous les sujets étant traités, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Jean Préville et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance spéciale à 22h15.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, sec-trés.

A la séance spéciale du conseil municipal pour l'adoption du budget tenue lundi le 17 décembre 2007 à 19h30 au 1685 chemin du Chenal-du-Moine sont présents:

Réjane T. Salvail, maire

Alain Côté  
Pierre Lacombe  
Daniel Métivier  
Jean Préville  
Renée Sylvestre, conseillers  
Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Absence motivée : Nancy Lacombe

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le maire récite la prière et déclare la séance ouverte. Une personne assiste à la séance.

La séance spéciale du budget a été déterminée suite à l'adoption de la résolution no 19-12-07 le 3 décembre dernier.

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

33-12-07

Il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Pierre Lacombe et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1-Prière
- 2-Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3-Présentation des prévisions budgétaires de l'an 2008
- 4-Adoption du règlement no 422-2007 concernant le budget 2008, le plan triennal d'immobilisations, les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2008 et les conditions de leur perception
- 5-Questions du public
- 6-Levée de l'assemblée

### PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'AN 2008

34-12-07

Le maire présente, explique et dépose les prévisions budgétaires 2008. Il est proposé par Jean Préville, appuyé par Renée Sylvestre et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt du budget de l'an 2008.

### ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 422-2007 VISANT À ADOPTER LE BUDGET 2008, LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, LES TAUX DE TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

35-12-07

Suite à la lecture du règlement par le directeur général/secrétaire-trésorier, il est proposé par Daniel Métivier, appuyé par Alain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement no 422-2007 reproduit aux pages suivantes.

### QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

36-12-07

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets étant traités, la séance spéciale du budget est levée à 19h50 sur la proposition de Renée Sylvestre, appuyée par Alain Côté et résolue.

Réjane T. Salvail, maire

Maxime Dauplaise, directeur général et  
secrétaire-trésorier